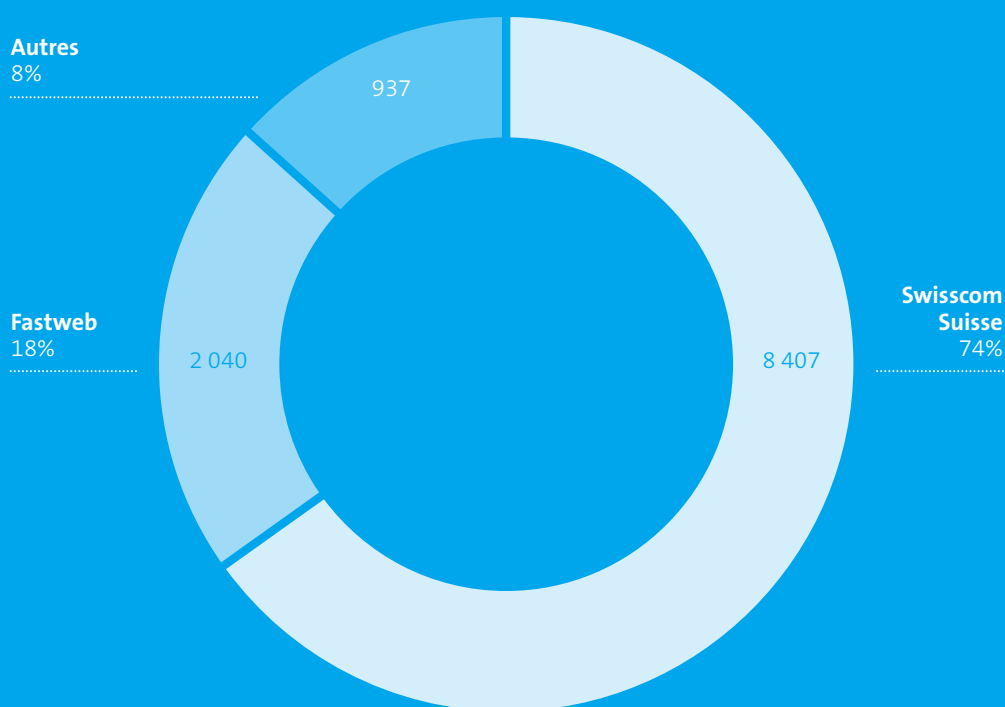


Swisscom concentre son activité principalement en Suisse.

A l'étranger Swisscom est essentiellement présente en Italie.

Chiffre d'affaires net en millions CHF



Comptes consolidés

149	Compte de profits et pertes consolidé
150	Compte de résultat global consolidé
151	Etat consolidé de la situation financière
152	Tableau des flux de trésorerie consolidé
153	Etat consolidé de la variation des capitaux propres
154	Notes aux comptes consolidés du groupe
1	Informations générales
2	Principes d'établissement des comptes
3	Résumé des principales règles comptables
4	Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables
5	Regroupement d'entreprises
6	Secteurs opérationnels
7	Chiffre d'affaires net
8	Achats de biens et services
9	Charges de personnel
10	Prévoyance professionnelle
11	Rémunération en actions
12	Autres charges d'exploitation
13	Propres prestations activées et autres produits
14	Produits financiers et charges financières
15	Impôts sur le résultat
16	Bénéfice par action
17	Liquidités
18	Clients et autres débiteurs
19	Autres actifs financiers
20	Stocks
21	Autres actifs non financiers
22	Actifs non courants détenus en vue de la vente
23	Immobilisations corporelles
24	Goodwill et autres immobilisations incorporelles
25	Parts dans des sociétés associées
26	Passifs financiers
27	Fournisseurs et autres créditeurs
28	Provisions
29	Passifs éventuels
30	Autres passifs non financiers
31	Informations complémentaires sur les capitaux propres
32	Distribution de dividendes
33	Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers
34	Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé
35	Obligations futures
36	Recherche et développement
37	Parties liées
38	Informations sur les concessions de service
39	Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques
40	Evénements postérieurs à la date de clôture
41	Liste des sociétés du groupe
221	Rapport de l'organe de révision
223	Compte de profits et pertes
224	Etat de la situation financière
225	Notes aux comptes annuels
232	Proposition d'affectation des résultats accumulés non distribués
233	Rapport de l'organe de révision

Comptes annuels
de Swisscom SA

Compte de profits et pertes consolidé

En millions CHF, excepté indications par action

	Notes	2012	2011
Chiffre d'affaires net	6, 7	11 384	11 467
Achats de biens et services	8	(2 399)	(2 402)
Charges de personnel	9, 10, 11	(2 581)	(2 513)
Autres charges d'exploitation	12	(2 396)	(2 388)
Propres prestations activées et autres produits	13	373	420
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA)		4 381	4 584
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	23, 24	(1 950)	(1 903)
Dépréciation du goodwill	24	–	(1 555)
Résultat d'exploitation (EBIT)		2 431	1 126
Produits financiers	14	29	54
Charges financières	14	(325)	(365)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	25	32	30
Résultat avant impôts sur le résultat		2 167	845
Charge d'impôt sur le résultat	15	(405)	(151)
Bénéfice net		1 762	694
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA		1 755	683
Bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires		7	11
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	16	33,88	13,19

Compte de résultat global consolidé

En millions CHF	Notes	2012	2011
Bénéfice net		1 762	694
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	31	(26)	(149)
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	10, 31	(908)	(781)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	31	–	(3)
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	31	5	3
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	31	(5)	(24)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	31	8	31
Impôts sur le résultat	15, 31	185	268
Autres éléments du résultat global		(741)	(655)
Résultat global		1 021	39
Résultat global attribuable aux actionnaires de Swisscom SA		1 017	28
Résultat global attribuable aux actionnaires minoritaires		4	11

Etat consolidé de la situation financière

En millions CHF	Notes	31.12.2012	31.12.2011
Actifs			
Liquidités	17	538	314
Clients et autres débiteurs	18	2 824	2 978
Autres actifs financiers	19	40	73
Stocks	20	160	144
Actifs d'impôt exigible	15	55	45
Autres actifs non financiers	21	220	334
Actifs non courants détenus en vue de la vente	22	1	1
Total des actifs courants		3 838	3 889
Immobilisations corporelles	23	8 549	8 222
Goodwill	24	4 662	4 664
Autres immobilisations incorporelles	24	2 121	1 879
Parts dans des sociétés associées	25	268	233
Autres actifs financiers	19	197	196
Actifs d'impôt différé	15	417	311
Autres actifs non financiers	21	42	56
Total des actifs non courants		16 256	15 561
Total des actifs		20 094	19 450
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	26	1 053	804
Fournisseurs et autres créditeurs	27	2 159	2 190
Passifs d'impôt exigible	15	189	37
Provisions	28	154	148
Autres passifs non financiers	30	643	676
Total des passifs courants		4 198	3 855
Passifs financiers	26	7 730	8 027
Engagements de prévoyance professionnelle	10	2 801	1 977
Provisions	28	686	755
Passifs d'impôt différé	15	236	244
Autres passifs non financiers	30	287	296
Total des passifs non courants		11 740	11 299
Total des passifs		15 938	15 154
Capital-actions	31	52	52
Réserves légales		136	136
Bénéfices reportés		5 577	5 704
Autres réserves	31	(1 633)	(1 620)
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres		4 132	4 272
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres		24	24
Total des capitaux propres		4 156	4 296
Total des passifs et des capitaux propres		20 094	19 450

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions CHF	Notes	2012	2011
Bénéfice net		1 762	694
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	25	(32)	(30)
Charge d'impôt sur le résultat	15	405	151
Amortissements et dépréciations	23, 24	1 950	3 458
Charges pour paiements fondés sur des actions	11	6	9
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	13	(16)	(23)
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	12	7	5
Produits financiers	14	(29)	(54)
Charges financières	14	325	365
Variation des actifs et passifs courants	34	57	(442)
Paiements d'impôts sur le résultat	15	(190)	(182)
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles		4 245	3 951
Dépenses pour immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	23, 24, 34	(2 561)	(2 095)
Recettes provenant de la vente d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles		13	22
Recettes provenant de la vente des actifs non courants détenus en vue de la vente	22	12	15
Acquisition de filiales moins liquidités acquises	5	(17)	(21)
Dépenses pour des sociétés associées	25	(48)	(2)
Dépenses pour autres actifs financiers		(12)	(21)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		37	123
Paiements d'intérêts perçus		14	16
Paiements de dividendes perçus	25	38	34
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 524)	(1 929)
Constitution de passifs financiers	26	651	660
Remboursement de passifs financiers	26	(726)	(1 383)
Paiements d'intérêts		(250)	(267)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	32	(1 140)	(1 088)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(14)	(7)
Acquisition d'intérêts minoritaires Fastweb	34	–	(92)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	11, 31	(6)	(7)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	34	(12)	(4)
Sorties de trésorerie provenant des activités de financement		(1 497)	(2 188)
Entrées/(sorties) nettes de trésorerie		224	(166)
Liquidités au 1 ^{er} janvier		314	483
Conversion de monnaies étrangères sur trésorerie		–	(3)
Liquidités au 31 décembre		538	314

Etat consolidé de la variation des capitaux propres

En millions CHF	Capital- actions	Réserves légales	Bénéfices reportés	Actions propres	Autres réserves	Part des action- naires de Swisscom	Part des action- naires minoriti- naires	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2010	52	370	6 495	(1)	(1 586)	5 330	20	5 350
Bénéfice net	–	–	683	–	–	683	11	694
Autres éléments du résultat global	–	–	(621)	–	(34)	(655)	–	(655)
Résultat global	–	–	62	–	(34)	28	11	39
Dividendes versés ³²	–	(234)	(854)	–	–	(1 088)	(7)	(1 095)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions ³¹	–	–	–	(7)	–	(7)	–	(7)
Cession d'actions propres pour paiements fondés sur des actions ^{11,31}	–	–	1	8	–	9	–	9
Solde au 31 décembre 2011	52	136	5 704	–	(1 620)	4 272	24	4 296
Bénéfice net	–	–	1 755	–	–	1 755	7	1 762
Autres éléments du résultat global	–	–	(725)	–	(13)	(738)	(3)	(741)
Résultat global	–	–	1 030	–	(13)	1 017	4	1 021
Dividendes versés ³²	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(14)	(1 154)
Transactions avec des actionnaires minoritaires	–	–	(10)	–	–	(10)	10	–
Quote-part aux transactions de fonds propres des sociétés associées ²⁵	–	–	(7)	–	–	(7)	–	(7)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions ³¹	–	–	–	(6)	–	(6)	–	(6)
Cession d'actions propres pour paiements fondés sur des actions ^{11,31}	–	–	–	6	–	6	–	6
Solde au 31 décembre 2012	52	136	5 577	–	(1 633)	4 132	24	4 156

Les numéros de référence correspondent aux notes aux comptes consolidés du groupe

Notes aux comptes consolidés du groupe

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

1 Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui offre des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Ses activités sont décrites de manière plus détaillée dans les notes 3.16 et 6. Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que maison mère et ceux de ses filiales. La vue d'ensemble des sociétés du groupe figure à la note 41. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenaustrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Au 31 décembre 2012, l'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est la Confédération suisse (ci-après «Confédération»), qui détient une part des droits de vote et du capital de 56,8% des actions émises. Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 6 février 2013. Ils devront être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 4 avril 2013.

2 Principes d'établissement des comptes

Les états financiers consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ainsi que dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont libellés en francs suisses (CHF) et, sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en millions de francs suisses. L'état de la situation financière est structuré par ordre de liquidité. Les actifs et les passifs sont considérés comme courants lorsqu'ils arrivent à échéance dans un délai d'un an maximum. Le compte de profits et pertes est présenté selon la méthode des charges par nature. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers.

3 Résumé des principales règles comptables

3.1 Consolidation

Filiales

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition ou jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les profits et pertes latents intragroupe sont intégralement éliminés. Des pertes latentes peuvent être un indicateur d'une dépréciation des actifs transférés en interne et induire une vérification du maintien de la valeur. La part des intérêts minoritaires dans des filiales figure dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais elle est séparée des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de profits et pertes consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de parts minoritaires sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Sociétés associées

Les participations dans des sociétés associées sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%. Dans le cas de la méthode de la mise en équivalence, les participations sont comptabilisées au coût au moment de l'acquisition. Les coûts d'acquisition se composent de la part correspondante des actifs nets et, le cas échéant, du goodwill. Dans le cadre de l'évaluation consécutive, la valeur comptable de la participation est ajustée de la part correspondante du résultat diminuée de la part correspondante des distributions de bénéfices. Les profits et pertes latents résultant de transactions avec des sociétés associées sont éliminés au prorata.

3.2 Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont quant à elles converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF). Les actifs et les passifs des filiales et des sociétés associées exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de profits et pertes et le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change sont comptabilisées sans influence sur le résultat dans les capitaux propres. Lors de la cession d'une société étrangère du groupe, les différences de change comptabilisées jusque-là dans les capitaux propres sont décomptabilisées puis reclassées dans le compte de résultat comme part du profit ou de la perte de cession.

Dans les comptes annuels consolidés, les principales monnaies des exercices sous revue ont été converties aux cours suivants:

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010	2012	2011
1 EUR	1,207	1,216	1,250	1,204	1,232
1 USD	0,915	0,939	0,936	0,932	0,881

3.3 Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces, les dépôts à vue et les avoirs à terme auprès d'établissements financiers, dont l'échéance résiduelle ne dépassait pas trois mois au moment de l'acquisition. Cette définition s'applique également au tableau des flux de trésorerie. Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti.

3.4 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont comptabilisés au coût amorti diminué des dépréciations. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au moyen de comptes de correction de valeur. Les défauts de paiement effectifs se traduisent par une sortie de la créance correspondante.

3.5 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont répartis dans les catégories suivantes: «évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat», «prêts et créances», «détenu jusqu'à l'échéance» et «disponible à la vente». La classification des actifs financiers dépend du but visé lors de leur acquisition. La Direction détermine la classification des actifs financiers lors de leur acquisition et la vérifie à chaque date de clôture. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transaction. Les actifs financiers, y compris les coûts directement attribuables, sont comptabilisés à la juste valeur (fair value) lors de l'acquisition. Les coûts de transaction d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ne sont pas inscrits à l'actif lors de l'acquisition, mais comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers sont décomptabilisés intégralement ou en partie dès lors que les droits de Swisscom sur les flux de trésorerie issus de ces actifs sont arrivés à échéance ou ont été transférés, et dès lors que Swisscom n'est ni exposée aux risques inhérents à ces actifs ni titulaire d'un droit à une rémunération quelconque résultant de ces derniers.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soit détenus à des fins de transaction, soit classés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. L'évaluation se fait selon la méthode de la juste valeur. Tout bénéfice et toute perte résultant de l'évaluation ultérieure sont comptabilisés en résultat. Swisscom classe uniquement des instruments financiers dérivés dans cette catégorie.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers assortis d'une échéance fixe que Swisscom peut et souhaite détenir jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif diminué des dépréciations. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Swisscom n'a classé aucun actif financier dans cette catégorie.

Prêts et créances

Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Le poste «Prêts et créances» regroupe pour l'essentiel des placements à terme fixe d'une durée initiale supérieure à trois mois que Swisscom place directement ou par le biais d'un agent auprès d'un débiteur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Tous les autres actifs financiers sont classés comme «disponibles à la vente». Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les ajustements latents de la juste valeur sont enregistrés dans les capitaux propres. Les variations de la valeur d'instruments d'emprunt imputables aux monnaies sont comptabilisées en résultat. En cas de vente, de dépréciation ou d'autre sortie des actifs financiers disponibles à la vente, les gains et les pertes cumulés enregistrés dans les capitaux propres depuis l'acquisition sont décomptabilisés des capitaux propres et reclassés comme charge ou produit financier. Si la juste valeur d'instruments de capitaux propres non cotés en Bourse ne peut pas être déterminée de façon fiable, les parts sont comptabilisées aux coûts d'acquisition diminués des éventuelles dépréciations.

3.6 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts des stocks englobent tous les coûts d'acquisition et de transformation ainsi que les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état souhaité par la Direction. Les coûts sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Des corrections de valeur sont apportées aux stocks difficiles à écouler. Les stocks invendables sont intégralement amortis.

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'achat et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts de transformation d'installations créées par Swisscom englobent les coûts directement attribuables ainsi que les coûts indirects de matériel, de fabrication et d'administration liés à la transformation. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Toutes les dépenses non incorporables dans le coût d'un actif liées à l'entretien et aux réparations sont enregistrées comme charges. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Câbles ¹	30
Canaux ¹	40
Installations de transmission et de commutation ¹	4 à 15
Autres installations techniques ¹	3 à 15
Autres installations	3 à 15

¹ Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation

corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et les pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle sont définis comme la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et sont comptabilisés en résultat comme autres produits ou autres charges d'exploitation.

3.8 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (acquisition method). Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires. Après avoir été soumis à un nouveau contrôle, un goodwill négatif sera directement enregistré dans le compte de profits et pertes. Un goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises sera comptabilisé dans les immobilisations incorporelles. Le goodwill n'est pas amorti mais il est soumis au moins une fois par an à un test de dépréciation. Lors de la cession d'une société, la valeur comptable du goodwill est décomptabilisée et présentée comme composante du profit ou de la perte de cession.

3.9 Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche ne sont pas inscrits à l'actif mais comptabilisés comme charge à la date à laquelle ils sont occasionnés. Les frais de développement sont uniquement inscrits à l'actif comme immobilisation incorporelle lorsqu'il est possible d'identifier une immobilisation incorporelle qui apportera un avantage économique futur et lorsque les coûts de cette immobilisation peuvent être déterminés de façon fiable.

Autres immobilisations incorporelles

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées à la valeur vénale diminuée du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats et débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité.

Durées d'utilité d'autres immobilisations incorporelles

Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Relations avec la clientèle	7 à 11
Marques	5 à 10
Autres immobilisations incorporelles	3 à 16

Les durées d'utilité sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées.

3.10 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Un actif non courant ou un groupe d'actifs destiné à être cédé est à classer comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Les actifs ou les groupes d'actifs non courants détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les actifs et passifs courants. Ces actifs ou groupes d'actifs sont évalués au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et les éventuelles dépréciations résultant de la classification initiale sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les actifs et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente ne sont plus amortis.

3.11 Dépréciations

Dépréciations d'actifs financiers

A chaque date de clôture, les valeurs comptables des actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soumises à un test visant à vérifier la présence de signes objectifs d'une dépréciation. En présence de tels signes, notamment en cas de faillite, de défaillance ou d'autres difficultés financières importantes du débiteur, une dépréciation est comptabilisée. Le montant d'une dépréciation d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti équivaut à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus en tenant compte du taux d'intérêt effectif initial. Les actifs financiers disponibles à la vente dont la juste valeur est durablement ou sensiblement inférieure à la valeur d'acquisition sont classés comme ayant subi un préjudice de perte de valeur. En cas de dépréciation, les pertes sont sorties des capitaux propres et inscrites comme charge financière dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers importants sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les dépréciations des créances clients et autres débiteurs sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de correctifs de valeur individuels ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de correctifs de valeurs de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen pour vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances. Les dépréciations de clients et autres débiteurs sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation. Les dépréciations des autres actifs financiers sont présentées dans les charges financières.

Dépréciation du goodwill

Aux fins de vérification du maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur est effectuée au quatrième trimestre après la clôture du plan d'affaires. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use). La méthode appliquée pour la vérification est décrite dans la note 24. Une perte de valeur enregistrée pour le goodwill ne peut pas être reprise dans les périodes suivantes.

Dépréciations d'immobilisations corporelles et d'autres immobilisations incorporelles

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

3.12 Leasing

Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété d'actifs sont transférés au preneur. L'actif est comptabilisé la première fois à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des futurs paiements minimaux au titre de la location et amorti sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. La part d'intérêts des paiements au titre de la location est comptabilisée, pendant la durée de location, comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les contrats de location de terrains et constructions sont enregistrés séparément si les paiements au titre de la location peuvent être affectés de façon fiable. Les bénéfices résultant de transactions de cession-bail (sale and leaseback) sont différés et comptabilisés pendant la durée du contrat de location comme autre produit. Les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisées immédiatement comme charge.

Location simple

Les contrats de location dans le cadre desquels tous les risques et avantages significatifs ne sont pas transférés au preneur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements sont comptabilisés comme autres charges d'exploitation pendant la durée du contrat de location. Les bénéfices ou les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes.

3.13 Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.14 Fournisseurs et autres créiteurs

Les fournisseurs et autres créiteurs sont comptabilisés au coût amorti.

3.15 Provisions

Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

En Suisse, Swisscom est tenue par la loi de démanteler les stations de transmission installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et de remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces stations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des stations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions à long terme. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de profits et pertes.

Autres provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

3.16 Chiffre d'affaires net

Généralités

Le chiffre d'affaires est présenté à la juste valeur des contreparties reçues diminuée de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais commerciaux, des remises de quantités et d'autres déductions sur le chiffre d'affaires. Les chiffres d'affaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que l'utilité future liée à la transaction bénéficie à Swisscom et que le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque Swisscom contracte en son propre nom, les chiffres d'affaires présentés sont les chiffres d'affaires bruts. Lorsque, d'un point de vue économique, Swisscom agit uniquement en qualité de mandataire ou d'agent, les chiffres d'affaires sont présentés nets et diminués des coûts correspondants. Dans le cas de contrats à composantes multiples, le chiffre d'affaires de chaque composante identifiable doit être enregistré séparément. Le prix relatif à la globalité du contrat à composantes multiples est ventilé sur les différentes composantes sur la base de la part proportionnelle des justes valeurs.

Services par secteur

Clients privés

Le secteur «Clients privés» englobe pour l'essentiel les taxes de raccordement pour les services à haut débit, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux de la clientèle privée. Le secteur comprend en outre les services à valeur ajoutée, l'offre TV, la vente de terminaux et les activités liées aux annuaires.

Petites et moyennes entreprises

Le secteur «Petites et moyennes entreprises» comprend principalement les taxes de raccordement pour les services à haut débit, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux des petites et moyennes entreprises.

Grandes Entreprises

Le secteur «Grandes Entreprises» se charge de la fourniture de solutions de communication globales aux grandes entreprises. L'offre couvre l'intégralité de l'infrastructure TIC, du produit individuel à la solution globale.

Wholesale

Les activités de «Wholesale» concernent pour l'essentiel l'utilisation des réseaux de téléphonie fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. «Wholesale» englobe également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau de téléphonie mobile de Swisscom ainsi que les services à haut débit et les produits réglementés dans le cadre de l'ouverture du dernier kilomètre aux autres opérateurs de télécommunication.

Réseau & Informatique

Le secteur «Réseau & Informatique» porte principalement sur la planification, l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom, ainsi que sur les systèmes informatiques s'y rapportant pour la téléphonie fixe et mobile. «Réseau & Informatique» englobe également les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse.

Fastweb

«Fastweb» est l'un des plus importants prestataires de services à haut débit en Italie. Son portefeuille de produits englobe les services voix, données, Internet et IPTV ainsi que la Video on Demand pour les clients privés et commerciaux. De plus, Fastweb propose des services de téléphonie mobile sur la base d'un contrat MVNO (en tant qu'exploitant de réseaux virtuels). Cette gamme est complétée par des services réseaux complets et des solutions spécifiques aux clients.

Autres secteurs opérationnels

Les «Autres secteurs opérationnels» concernent principalement Swisscom IT Services, Swisscom Participations et Swisscom Hospitality Services. Comme son nom l'indique, Swisscom IT Services est un fournisseur de services informatiques. Son activité principale réside dans l'intégration et l'exploitation d'infrastructures informatiques complexes. Swisscom IT Services fournit en outre, pour des prestataires financiers, des prestations complètes dans les domaines de l'intégration de systèmes et de l'externalisation de processus d'affaires (Business Process Outsourcing, BPO). De plus, Swisscom IT Services offre également toute la gamme des prestations SAP. Swisscom Participations gère un portefeuille de petites et moyennes entreprises opérant dans des secteurs qui renforcent en grande partie les activités de base de Swisscom ou en sont proches et propose également des solutions dans les domaines eHealth et Smart Living. Swisscom Participations se compose pour l'essentiel des filiales Alphapay SA, Billag SA, cablex SA, Datasport SA, Sicap SA, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Immeubles SA. Alphapay SA est un prestataire de services d'encaissement spécialisé dans la gestion des créances pour le compte de tiers. Billag SA assure l'encaissement des redevances de réception radio et télévision sur mandat de la Confédération. La société cablex SA opère dans le domaine de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse. La plus grande partie de son activité est dévolue aux télécommunications. Datasport SA est un prestataire de services dans le domaine des manifestations sportives populaires et de masse. Sicap SA développe et exploite des applications pour les opérateurs de téléphonie mobile. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée. Swisscom Hospitality Services propose des services basés sur Internet aux clients du domaine hôtelier et aux participants à des conférences, en Europe et en Amérique du Nord.

Chiffre d'affaires provenant de la fourniture de services

Réseau fixe

Les services liés au réseau fixe englobent principalement les taxes de raccordement et les communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux, les lignes louées, l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs téléphoniques, la fourniture de Payphone Services et d'Operator Services ainsi que les activités portant sur les cartes téléphoniques et la vente de terminaux. Les frais d'installation et de mise en service sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service. Les chiffres d'affaires issus de communications téléphoniques sont comptabilisés à la date à laquelle les communications ont lieu. Les chiffres d'affaires provenant de la vente de cartes téléphoniques sont différés et réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées ou à l'échéance des cartes. Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit sur toute la durée du contrat de location selon une méthode linéaire. Le chiffre d'affaires découlant de la vente de terminaux est réalisé à la date de la livraison.

Réseau mobile

Les services liés au réseau mobile englobent principalement les redevances de base, les communications téléphoniques mobiles nationales et internationales des clients Swisscom en Suisse, les conversations de clients Swisscom à l'étranger ainsi que l'itinérance avec des opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau Swisscom. Les services de télécommunication mobile comprennent également les services à valeur ajoutée, le trafic de données et la vente de terminaux de téléphonie mobile. Des abonnements sont en partie proposés sur la base d'une redevance mensuelle fixe (prix forfaitaire), dont le produit est comptabilisé sur toute la durée du contrat selon une méthode linéaire. Les frais de mise en service sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le produit est réalisé à la date de la mise en service. Les produits issus des communications téléphoniques mobiles sont réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts. Les services à valeur ajoutée ainsi que les messages texte et multimédia et la vente de terminaux de téléphonie mobile sont comptabilisés comme produit à la date à laquelle la prestation a été fournie.

Internet

Les services Internet englobent l'offre de raccordements à haut débit pour les clients privés et commerciaux ainsi que l'offre de raccordements à haut débit pour les grossistes (Wholesale). Les chiffres d'affaires résultant de la fourniture de services sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

Télévision numérique

Dans le domaine de la télévision, les chiffres d'affaires sont réalisés par l'offre de services de télévision numérique et de Video on Demand destinés aux clients privés et commerciaux. Les chiffres d'affaires issus des services TV comprennent les frais uniques d'installation et de mise en service ainsi que les frais d'abonnement périodiques. Les frais d'installation et de mise en service relatifs à l'installation sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée minimale contractuelle. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

Solutions de communication et solutions informatiques

Les prestations liées aux solutions de communication et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Viennent s'y ajouter les applications et les services correspondants, de même que l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de contrats de construction spécifiques aux clients sont enregistrés conformément au degré d'avancement des travaux de construction, qui dépend du rapport entre les coûts occasionnés et le coût global prévu. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. Les coûts initiaux de reprise et d'intégration liés aux transactions d'externalisation sont inscrits à l'actif comme autre actif financier et comptabilisés de façon linéaire en résultat pendant la durée du contrat. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés régulièrement pendant la durée des contrats de maintenance.

3.17 Coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition de clients et leur fidélisation à Swisscom. Les commissions dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés immédiatement comme charge, du fait que les critères d'activation ne sont pas satisfaits.

3.18 Prévoyance professionnelle

Les charges et les engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont déterminés selon la méthode d'évaluation actuarielle des unités de crédit projetées (projected unit credit). Cette détermination tient notamment compte des années de service du collaborateur à la date d'évaluation et d'hypothèses relatives à l'évolution future du salaire. La dernière évaluation actuarielle a été faite sur la base des données au 31 octobre 2012 et suivie d'une mise à jour des actifs du régime au 31 décembre 2012. Les droits aux prestations de retraite en cours sont comptabilisés pendant la période durant laquelle ces droits sont nés. Les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité dans les autres éléments du résultat global pendant la période au cours de laquelle ils sont encourus. Le coût des services passés en conséquence de modifications apportées au régime est comptabilisé de façon linéaire comme charge ou comme diminution de charge sur la durée moyenne jusqu'à la date d'acquisition des droits (vesting period). Si les droits aux prestations résultant de modifications apportées au régime sont immédiatement acquis, la charge est comptabilisée immédiatement.

3.19 Rémunération en actions

Les coûts inhérents à l'émission d'actions destinées aux collaborateurs ainsi qu'aux membres de la Direction du groupe et du Conseil d'administration équivalent à la différence entre le prix de cession et la juste valeur plus élevée des actions au moment de la distribution. Les coûts correspondants sont comptabilisés comme frais de personnel pour la période au cours de laquelle les droits sont nés.

3.20 Propres prestations activées et autres produits

Les propres prestations activées qui ne constitueront une charge que dans les périodes à venir sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes sous le poste «Propres prestations activées et autres produits» comme élément de réconciliation des charges d'exploitation. Les autres produits sont comptabilisés lorsque la réalisation du produit ou un autre avantage économique est probable.

3.21 Produits financiers et charges financières

Les produits financiers englobent principalement les produits d'intérêts, les dividendes, les profits réalisés sur la vente d'actifs financiers disponibles à la vente, les ajustements de la juste valeur d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les profits de couverture qui sont enregistrés dans le compte de profits et pertes. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes en application de la méthode du taux effectif. Les dividendes sont comptabilisés à la date à laquelle naît le droit à la réception du versement. Les charges financières englobent principalement les charges d'intérêts, les adaptations de la valeur actuelle de provisions, les ajustements de la juste valeur d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les dépréciations d'autres actifs financiers ainsi que les pertes de couverture qui sont enregistrées dans le compte de profits et pertes. Les charges d'intérêts sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes en application de la méthode du taux effectif. Les gains et les pertes de change sont présentés nets.

3.22 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont en principe comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compensent à nouveau au cours des périodes à venir. Le taux d'impôt appliqué pour la détermination des impôts différés correspond à celui qui est attendu lors de la réalisation de la différence temporelle, sur la base du taux d'impôt valable ou annoncé à la date de clôture. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont portés en compte lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

3.23 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de

la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés en résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si les transactions futures anticipées ont pour conséquence la comptabilisation d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les écarts d'évaluation cumulés des capitaux propres sont transférés dans les coûts d'acquisition de l'actif ou du passif. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de profits et pertes dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financiers influent sur le résultat. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de profits et pertes de façon analogue aux flux de liquidités liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

3.24 Juste valeur (fair value)

La juste valeur est le montant auquel un actif, un passif ou un instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normales. La juste valeur est déterminée sur la base du cours boursier ou en application de méthodes d'évaluation reconnues telles que l'actualisation des flux de trésorerie futurs escomptés. Sauf précision contraire dans les textes explicatifs des notes relatives aux comptes consolidés, les justes valeurs correspondent à peu près aux valeurs comptables présentées dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation.

3.25 Nouvelles règles de comptabilisation et règles de comptabilisation modifiées

Normes comptables IFRS et interprétations modifiées devant être appliquées pour la première fois dans le présent exercice

Depuis le 1^{er} janvier 2012, Swisscom applique les modifications suivantes des normes comptables IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune influence sur les états financiers de Swisscom:

Norme	Nom
Amendements apportés à IAS 12	Impôts sur le résultat: impôts différés sur le recouvrement des actifs sous-jacents
Amendements apportés à IFRS 7	Instruments financiers: informations à fournir: transfert d'actifs financiers

Normes comptables IFRS et interprétations modifiées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes comptables IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2012, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2013:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IFRS 9	Instruments financiers: classification et évaluation	Au 1 ^{er} janvier 2015
IFRS 10	Etats financiers consolidés	Au 1 ^{er} janvier 2013
IFRS 11	Partenariats	Au 1 ^{er} janvier 2013
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	Au 1 ^{er} janvier 2013
IFRS 13	Evaluation de la juste valeur	Au 1 ^{er} janvier 2013
IFRIC 20	Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert	Au 1 ^{er} janvier 2013
Amendements apportés à IAS 1	Présentation des états financiers	Au 1 ^{er} juillet 2012
Amendements apportés à IAS 19	Avantages du personnel	Au 1 ^{er} janvier 2013
Amendements apportés à IAS 27	Etats financiers individuels	Au 1 ^{er} janvier 2013
Amendements apportés à IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	Au 1 ^{er} janvier 2013
Amendements apportés à IAS 32	Instruments financiers: présentation à fournir: transfert d'actifs financiers	Au 1 ^{er} janvier 2014
Amendements apportés à IFRS 7	Instruments financiers: présentation à fournir: compensation des actifs financiers et des passifs financiers	Au 1 ^{er} janvier 2013
Amendements apportés à IFRS 10, Amendements pour la transition IFRS 11 et IFRS 12		Au 1 ^{er} janvier 2013
Divers	Amendements des IFRS 2009–2011	Au 1 ^{er} janvier 2013

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou modifiées qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2013 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence importante sur les comptes consolidés, hormis en ce qui concerne les modifications présentées ci-après:

- > IFRS 10 «Etats financiers consolidés»: la nouvelle norme introduit une définition uniforme de la notion de contrôle en tant que seule base permettant de constater la présence d'un rapport mère-filiale et, par conséquent, de délimiter le périmètre de consolidation. La nouvelle norme remplace l'IAS 27 «Etats financiers individuels» et l'interprétation SIC-12 «Consolidation – Entités ad hoc». La nouvelle norme n'a aucune incidence sur les états financiers de Swisscom.
- > Amendements apportés à IAS 19 «Avantages du personnel»: ces modifications exigent que les écarts actuariels soient à l'avenir directement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. L'option permettant jusqu'ici la comptabilisation immédiate dans le résultat net ou son report selon la méthode du «corridor» est supprimée. Une autre modification consiste dans le fait que la Direction ne procédera plus à une estimation du rendement des actifs du régime selon le rendement attendu au vu de l'allocation des actifs; un produit ne pourra être comptabilisé sur la base du rendement attendu des actifs du régime qu'à hauteur du taux d'actualisation. La norme modifiée IAS 19 exige en outre des informations étendues dans les notes. Les entités devront à l'avenir fournir des informations sur la stratégie de financement de leurs plans de prévoyance et non seulement décrire les risques de financement auxquels ceux-ci sont exposés, mais aussi quantifier ces risques. Une analyse de sensibilité sera notamment exigée à cette fin, qui devra montrer dans quelle mesure les engagements de prévoyance professionnelle sont exposés à des fluctuations en cas de modification significative des hypothèses d'évaluation. Les entités devront en outre indiquer la durée résiduelle moyenne des engagements de prévoyance professionnelle. Si ces modifications avaient déjà été appliquées pour les comptes consolidés 2012, les charges pour régimes à prestations définies dans le compte de profits et pertes se seraient élevées, sur la base d'une estimation, à CHF 251 millions si aucune modification n'est apportée au régime. Les modifications apportées au régime décidées en 2012 auraient eu pour effet une diminution des charges de CHF 140 millions, qui se seraient établies à CHF 111 millions en tenant compte des modifications apportées au régime.

4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il est indispensable, dans le cadre de l'application des méthodes de comptabilisation et d'évaluation, d'établir des estimations et hypothèses définies portant sur l'avenir, qui peuvent avoir une incidence significative sur le montant et la présentation des actifs et passifs, des produits et des charges et des précisions données dans les notes. Les estimations sur lesquelles reposent la comptabilisation et l'évaluation se fondent sur des valeurs basées sur l'expérience et d'autres facteurs considérés comme appropriés selon les conditions rencontrées. Les hypothèses et estimations présentées ci-dessous relatives aux règles comptables ont une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Goodwill

Le 31 décembre 2012, la valeur comptable nette du goodwill résultant de regroupements d'entreprises s'élevait à CHF 4 662 millions. Le maintien de la valeur du goodwill est vérifié une fois par an au quatrième trimestre ou lorsque des signes laissent supposer une dépréciation. La valeur du goodwill est notablement influencée par les flux de trésorerie projetés, le taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital [CMPC] ou weighted average cost of capital [WACC]) et le taux de croissance à long terme. Les hypothèses clés sont indiquées dans la note 24. La modification des hypothèses peut se traduire, dans l'exercice suivant, par la comptabilisation d'une dépréciation.

Engagements de prévoyance professionnelle

Les engagements de prévoyance professionnelle sont calculés sur la base de différentes hypothèses financières et démographiques. Les hypothèses clés pour l'évaluation des engagements sont le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires et de rentes ainsi que le rendement attendu de la fortune de prévoyance. Le 31 décembre 2012, le déficit de couverture s'élevait à CHF 2 801 millions, qui ont été comptabilisés en tant que passif. Une réduction du taux d'actualisation de 0,5% augmenterait l'engagement de prévoyance de CHF 920 millions. Une hausse des augmentations de salaire moyenne de 0,5% se traduirait par une augmentation des engagements de prévoyance de CHF 98 millions (voir note 10).

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Des provisions sont comptabilisées pour les frais de démantèlement et de remise en état de stations de téléphonie mobile et de stations d'émission de Swisscom Broadcast. Le 31 décembre 2012, la valeur comptable de ces provisions s'élevait à CHF 512 millions. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Une hausse des frais estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 46 millions. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une réduction des provisions de CHF 75 millions (voir note 28).

Provisions pour procédures réglementaires

Différentes procédures relatives à la détermination des prix des services d'accès régularisés sont en cours. Swisscom a constitué des provisions sur la base de ses propres estimations pour en couvrir les éventuelles conséquences financières. Au 31 décembre 2012, les provisions pour procédures réglementaires s'élevaient à CHF 104 millions. L'évolution de la procédure ou une décision de l'instance compétente peut se traduire, l'année suivante, par une modification de l'estimation des conséquences financières et, de ce fait, par une augmentation ou une diminution des provisions comptabilisées (voir note 28).

Procédures de la Commission de la concurrence

La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert contre Swisscom une procédure concernant les tarifs ADSL. Cette procédure est expliquée dans la note 29. En cas d'infraction à la concurrence, la Comco peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. S'appuyant sur les jugements prononcés antérieurement, Swisscom estime qu'il est peu probable que des sanctions directes soient prononcées. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée au titre de cette procédure dans les états financiers consolidés 2012. L'évolution de la procédure peut se traduire, l'année suivante, par une modification de l'estimation et par la comptabilisation de provisions.

Corrections de valeur sur créances douteuses

Des corrections de valeur sont apportées sur les créances douteuses afin de couvrir les pertes estimées qui pourraient résulter de l'insolvabilité de clients. Le 31 décembre 2012, la valeur comptable des correctifs de valeur sur les créances clients et autres débiteurs s'élevait à CHF 224 millions. La suffisance des corrections de valeur est évaluée sur la base de plusieurs facteurs, notamment la chronologie des créances, la solvabilité actuelle des clients et l'expérience liée aux pertes sur créances passées. Le montant des pertes sur créances peut dépasser le montant comptabilisé lorsque la situation financière effective du client est moins bonne qu'escompté (voir note 18).

Impôts différés

La comptabilisation des actifs d'impôt différé repose sur l'évaluation de la Direction. Les actifs d'impôt différé pour reports de pertes fiscales ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être utilisés. L'utilisation dépend de la possibilité de dégager des bénéfices imposables futurs pouvant être mis en compte avec les reports de pertes fiscales existants. La détermination de la probabilité de cette utilisation future repose sur des estimations relatives à différents facteurs tels que la performance future. Un éventuel écart entre les valeurs effectives et les estimations peut entraîner une modification de l'évaluation du maintien de la valeur des actifs d'impôt différé. Le 31 décembre 2012, les actifs d'impôt différé comptabilisés dans l'état de la situation financière s'élevaient à CHF 904 millions (voir note 15).

Durées d'utilité des immobilisations corporelles

Le 31 décembre 2012, la valeur comptable des immobilisations corporelles s'élevait à CHF 8 517 millions. La durée d'utilité d'un élément d'immobilisation corporelle est déterminée en tenant compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements technologiques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. L'évaluation des durées d'utilité se fonde sur l'évaluation de la Direction. Une modification de cette évaluation peut avoir une incidence sur le montant futur des dépréciations (voir notes 3.7 et 23).

5 Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises en 2012

En 2012, des paiements d'un montant total de CHF 17 millions ont été effectués au titre de l'acquisition de sociétés du groupe. De cette somme, CHF 5 millions concernent des paiements différés de regroupements d'entreprises des exercices précédents et CHF 12 millions des sociétés acquises en 2012. Les sociétés acquises en 2012 sont considérées comme des regroupements d'entreprises non significatifs et sont donc présentées sous forme agrégée.

Le 1^{er} mars 2012, Swisscom Broadcast SA a repris l'ensemble des parts de Datasport SA, un prestataire de services dans le domaine des manifestations sportives populaires et de masse. Le 26 juin 2012, Swisscom SA a acquis la totalité des parts de Treufida Treuhand- & Beratungs GmbH, qui fournit des services de fiduciaire, de comptabilité et de conseil pour les fournisseurs de pres-

tations dans le domaine de la santé. Suite à son rachat, Treufida a été rebaptisée Curabill Treuhand GmbH. Le 21 juin 2012, Swisscom Directories SA a repris l'ensemble des parts de Localina AG, qui exploite un registre de réservation de restaurants basé sur iPad. Après la reprise, Localina AG a fusionné avec local.ch SA.

La ventilation des coûts d'acquisition sur les actifs nets se décompose comme suit:

En millions CHF	2012
Liquidités	3
Immobilisations corporelles	6
Autres immobilisations incorporelles	12
Passifs d'impôt différé	(2)
Autres passifs courants et non courants	(2)
Actifs et passifs identifiés	17
Goodwill	3
Coûts d'acquisition	20
Liquidités acquises	(3)
Paiement différé du prix de l'acquisition	(5)
Dépenses des regroupements d'entreprises de l'année courante	12
Dépenses des regroupements d'entreprises des exercices précédents	5
Total dépenses des regroupements d'entreprises	17

Les raisons essentielles du goodwill résident dans les parts de marché supplémentaires attendues ainsi que dans le portefeuille de collaborateurs qualifiés. Dans les états financiers consolidés 2012, ces regroupements d'entreprises ont généré un chiffre d'affaires net de CHF 8 millions et un bénéfice de CHF 3 millions. Si les sociétés acquises en 2012 avaient été incluses dans les états financiers consolidés à partir du 1^{er} janvier 2012, il en aurait résulté un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 385 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 762 millions.

Regroupements d'entreprises en 2011

En 2011, des paiements d'un montant total de CHF 21 millions ont été effectués au titre de l'acquisition de sociétés du groupe. De cette somme, CHF 12 millions concernent des paiements différés de regroupements d'entreprises des exercices précédents et CHF 9 millions des sociétés acquises en 2011. Les sociétés acquises en 2011 sont considérées comme des regroupements d'entreprises non significatifs et sont donc présentées sous forme agrégée.

Le 15 mars 2011, Swisscom Broadcast SA a acquis l'ensemble des parts de Solutionpark AG, une entreprise active dans le domaine de la vidéo et de la TV en streaming. Cette acquisition devrait permettre un élargissement du portefeuille de prestations actuel dans les domaines events et médias. Suite à son rachat, la société a été rebaptisée Swisscom Event & Media Solutions SA. Le 30 novembre 2011, Swisscom IT Services a acquis la totalité des parts d'EFP Group et de Cirrus Group, toutes deux actives comme fournisseurs de services SAP. Cette double acquisition vise à renforcer le portefeuille de prestations actuel dans le domaine SAP Services. Suite à leur rachat, les deux sociétés ont été fusionnées avec Swisscom IT Services Enterprise Solutions SA.

La ventilation des coûts d'acquisition sur les actifs nets se décompose comme suit:

En millions CHF	2011
Liquidités	5
Clients et autres débiteurs	6
Autres immobilisations incorporelles	11
Autres actifs courants et non courants	2
Passifs financiers	(3)
Fournisseurs et autres créditeurs	(4)
Engagements de prévoyance professionnelle	(3)
Passifs d'impôt différé	(2)
Autres passifs courants et non courants	(3)
Actifs et passifs identifiés	9
Goodwill	15
Coûts d'acquisition	24
Liquidités acquises	(5)
Paiement différé du prix de l'acquisition	(10)
Dépenses des regroupements d'entreprises de l'année courante	9
Dépenses des regroupements d'entreprises des exercices précédents	12
Total dépenses des regroupements d'entreprises	21

Les raisons essentielles du goodwill résident dans les parts de marché supplémentaires attendues ainsi que dans le portefeuille de collaborateurs qualifiés. Dans les états financiers consolidés 2011, ces regroupements d'entreprises ont généré un chiffre d'affaires net de CHF 4 millions et aucun effet sur le bénéfice net. Si les sociétés acquises en 2011 avaient été incluses dans les états financiers consolidés à partir du 1^{er} janvier 2011, il en aurait résulté un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 496 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 697 millions. En relation avec ces rachats, des coûts de transaction à hauteur de CHF 1 million ont été occasionnés, qui ont été comptabilisés comme autres charges d'exploitation.

6 Secteurs opérationnels

La détermination des secteurs devant faire l'objet d'un rapport repose sur l'approche de gestion (management approach). Selon cette approche, les informations sectorielles externes suivent la structure organisationnelle et de gestion interne du groupe ainsi que l'établissement des rapports financiers internes à l'attention du principal décideur opérationnel (chief operating decision maker). La présentation se décompose en secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes Entreprises», «Wholesale» et «Réseau & Informatique» – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels». «Group Headquarters», qui contient des coûts non attribués, est présenté séparément.

Les divisions opérationnelles de Swisscom Suisse sont présentées comme des secteurs séparés. Les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse sont regroupées avec la division opérationnelle «Réseau & Informatique». Les chiffres d'affaires et les résultats des secteurs correspondent au système de rapport interne. Aucun coût de réseau propre n'est facturé pour la conduite financière des secteurs. Les résultats des secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes Entreprises» ainsi que «Wholesale» correspondent par conséquent à une marge de couverture avant frais de réseau. Les frais de réseau sont planifiés, surveillés et contrôlés par la division opérationnelle «Réseau & Informatique». Cette dernière est gérée comme un centre de coûts (cost center). Dans les rapports financiers des secteurs, «Réseau & Informatique» ne génère donc pas de chiffre d'affaires. Le résultat du secteur «Réseau & Informatique» se compose donc des charges d'exploitation et des dépréciations diminuées des propres prestations activées et autres produits. Le montant total du résultat de la division Swisscom Suisse correspond au résultat opérationnel (EBIT) de Swisscom Suisse. Comptant parmi les plus importants opérateurs de téléphonie fixe et étant le premier prestataire de services IP en Italie, Fastweb apparaît en tant que secteur séparé dans les états financiers consolidés. Les «Autres secteurs opérationnels» englobent principalement les secteurs opérationnels Swisscom IT Services, Swisscom Participations et Swisscom Hospitality Services. Swisscom Participations comprend pour l'essentiel Alphapay SA, Billag SA, cablex SA, Datasport SA, Sicap SA, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Immeubles SA, ainsi que les domaines eHealth et Smart Living. Group Headquarters, qui contient des coûts non attribués, regroupe principalement les divisions du groupe Swisscom, Swisscom Re AG ainsi que la société d'occupation Worklink AG.

Les prestations proposées par les différents secteurs opérationnels sont décrites dans la note 3.16. Le résultat des secteurs «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels» correspond au résultat d'exploitation (EBIT) de ces entités. Ce dernier comprend le chiffre d'affaires net avec les clients externes et d'autres secteurs diminué des charges sectorielles et des amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles. Les charges sectorielles englobent les achats de biens et services, les frais de personnel et les autres charges d'exploitation diminués des propres prestations activées et autres produits. «Group Headquarters» ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière et le secteur «Réseau & Informatique» ne facture pas de frais de réseau à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. La facturation de prestations ou de cessions d'actifs entre les différents secteurs peut se traduire par des profits et pertes latents. Ces derniers sont éliminés et figurent dans la colonne «Elimination» des informations sectorielles. Les investissements sectoriels contiennent les entrées d'immobilisations corporelles et d'autres immobilisations incorporelles.

Les informations sectorielles 2012 de Swisscom se présentent comme suit:

2012, en millions CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 407	2 040	936	1	–	11 384
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	54	8	792	1	(855)	–
Chiffre d'affaires net	8 461	2 048	1 728	2	(855)	11 384
Résultat sectoriel	2 559	(113)	100	(97)	(18)	2 431
Produits financiers et charges financières, nets						(296)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						32
Résultat avant impôts sur le résultat						2 167
Charge d'impôt sur le résultat						(405)
Bénéfice net						1 762
Sociétés associées	207	50	11	–	–	268
Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	1	–	–	1
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 852	531	199	1	(22)	2 561
Amortissements	1 053	715	177	12	(7)	1 950
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(2)	–	11	–	–	9
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	33	–	–	(1)	–	32

Les informations sectorielles 2012 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2012, en millions CHF	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Grandes Entreprises	Wholesale	Réseau & IT	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	4 939	1 135	1 739	594	–	–	8 407
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	174	26	96	372	–	(614)	54
Chiffre d'affaires net	5 113	1 161	1 835	966	–	(614)	8 461
Résultat sectoriel	2 772	862	881	368	(2 324)	–	2 559
Sociétés associées	141	–	–	66	–	–	207
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	162	17	88	–	1 585	–	1 852
Amortissements	92	5	70	–	885	1	1 053
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	–	–	–	–	(2)	–	(2)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	15	–	–	18	–	–	33

Les informations sectorielles 2011 de Swisscom se présentent comme suit:

2011, en millions CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 396	2 141	929	1	–	11 467
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	53	10	779	6	(848)	–
Chiffre d'affaires net	8 449	2 151	1 708	7	(848)	11 467
Résultat sectoriel	2 790	(1 660)	157	(145)	(16)	1 126
Produits financiers et charges financières, nets						(311)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						30
Résultat avant impôts sur le résultat						845
Charge d'impôt sur le résultat						(151)
Bénéfice net						694
Sociétés associées	218	2	11	2	–	233
Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	1	–	–	1
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 400	552	169	1	(27)	2 095
Amortissements	988	728	173	16	(6)	1 899
Dépréciations	–	1 555	4	–	–	1 559
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(2)	–	20	–	–	18
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	30	–	–	–	–	30

Les informations sectorielles 2011 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2011, en millions CHF	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Grandes Entreprises	Wholesale	Réseau & IT	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	4 906	1 127	1 754	609	–	–	8 396
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	176	27	95	388	–	(633)	53
Chiffre d'affaires net	5 082	1 154	1 849	997	–	(633)	8 449
Résultat sectoriel	2 796	875	914	391	(2 187)	1	2 790
Sociétés associées	150	–	–	68	–	–	218
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	146	15	111	–	1 128	–	1 400
Amortissements	95	5	57	–	832	(1)	988
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(1)	–	(1)	–	–	–	(2)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	11	–	–	19	–	–	30

Informations relatives aux secteurs géographiques

Swisscom est active principalement en Suisse, où elle propose une gamme complète de services de télécommunication. A l'étranger, les activités sont principalement exercées par Fastweb et Swisscom Hospitality Services. Fastweb commercialise avant tout des services dans le domaine du réseau fixe et des produits basés sur IP en Italie. Swisscom Hospitality Services est l'un des plus importants fournisseurs de services à haut débit et Internet destinés aux clients d'hôtels sur le continent européen et aux Etats-Unis. Le chiffre d'affaires net ainsi que les actifs sont ventilés par région. Ils sont attribués au siège des sociétés du groupe concernées.

En millions CHF	2012		2011	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	9 268	12 053	9 243	11 239
Italie	2 049	3 391	2 150	3 556
Autres pays d'Europe	58	189	66	252
Autres pays hors Europe	8	9	8	9
Non attribué	1	614	–	505
Total	11 384	16 256	11 467	15 561

Informations sur les produits et services

En millions CHF	2012	2011
Réseau mobile contrats simples	3 027	3 194
Réseau fixe contrats simples	4 337	4 700
Contrats combinés	1 172	792
Autres	2 847	2 780
Non attribué	1	1
Chiffre d'affaires net total	11 384	11 467

Les produits et services proposés par les différents secteurs opérationnels sont décrits dans la note 3.16.

Clients importants

Swisscom compte de très nombreux clients. En 2011 comme en 2012, aucun client n'a généré plus de 10% du chiffre d'affaires sectoriel.

7 Chiffre d'affaires net

En millions CHF	2012	2011
Chiffre d'affaires net provenant de la fourniture de services	10 493	10 603
Chiffre d'affaires net résultant de la vente de marchandises	888	860
Chiffre d'affaires net provenant de la mise à disposition d'immobilisations incorporelles à des fins d'usage	3	4
Chiffre d'affaires net total	11 384	11 467

De plus amples informations relatives aux activités de Swisscom sont présentées dans les notes 3.16 et 6.

8 Achats de biens et services

En millions CHF	2012	2011
Marchandises et matières consommées	25	30
Services acquis	451	415
Terminaux de clients et marchandises	1 036	961
Frais de communications nationales	171	172
Frais de communications internationales	279	278
Frais de communications des filiales étrangères	437	546
Total des achats de biens et services	2 399	2 402

9 Charges de personnel

En millions CHF	2012	2011
Charges salariales	2 058	2 053
Charges sociales	222	227
Charges pour régimes à prestations définies. Voir note 10.	146	130
Charges pour régimes à cotisations définies. Voir note 10.	12	11
Charges pour paiements fondés sur des actions. Voir note 11.	6	9
Charges salariales concernant les participants à la société d'occupation Worklink	4	6
Charges de réduction de postes	68	–
Autres charges de personnel	65	77
Total des charges de personnel	2 581	2 513

Programmes de réduction de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. Selon le plan social décidé, l'âge et l'ancienneté, certains collaborateurs touchés par les réductions de postes peuvent être transférés à la société d'occupation Worklink AG. Celle-ci place les participants auprès de tiers pour des interventions temporaires.

Le 31 octobre 2012, Swisscom a annoncé la suppression d'environ 400 postes afin d'assurer sa compétitivité à long terme. Cette réduction d'effectifs occasionne des coûts de CHF 50 millions comptabilisés au quatrième trimestre 2012. Aucune charge de réduction de postes n'a été comptabilisée durant l'exercice précédent. Des coûts d'un montant de CHF 18 millions ont été comptabilisés en 2012 pour d'autres mesures de réduction de postes.

10 Prévoyance professionnelle

Régimes à prestations définies

Swisscom gère un régime de retraite, nommé comPlan, pour ses collaborateurs en Suisse. Viennent s'y ajouter des régimes à prestations définies pour les retraités PUBLICA et pour les collaborateurs de Fastweb. En 2012, les charges liées aux régimes à prestations définies se sont élevées à CHF 146 millions (CHF 130 millions pour l'exercice précédent).

comPlan

La plupart des collaborateurs de Swisscom en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur comPlan contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance comPlan a la forme juridique d'une fondation. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Le taux de conversion pour un départ à la retraite à 65 ans s'élève à 6,4%. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital. Les cotisations ordinaires de l'employeur englobent les cotisations de risque de 3,35% et les cotisations pour les bonifications de 5% à 13% du salaire assuré (selon l'âge) versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

Le Conseil de fondation de comPlan a procédé à diverses adaptations du plan de prévoyance en 2012 afin de garantir à long terme la stabilité financière de l'institution compte tenu du bas niveau des taux d'intérêt et de l'augmentation de l'espérance de vie. Les modifications entreront en vigueur en 2014 et portent sur des mesures concernant les prestations de prévoyance. Celles-ci consistent en premier lieu en une réduction du taux de conversion et, par là même, du montant des rentes de vieillesse pour les nouveaux bénéficiaires de rentes. Ces adaptations se traduisent par une réduction des engagements de prévoyance de CHF 162 millions. Sur ce montant, CHF 22 millions ont été comptabilisés en tant que bénéfice de la réduction des régimes et CHF 16 millions en tant qu'amortissement de modifications apportées au régime avec effet rétroactif dans les prestations de retraite et CHF 124 millions comme coûts non encore amortis de modifications des régimes avec effet rétroactif.

Retraités PUBLICA

Les anciens collaborateurs de Swisscom et de l'organisation antérieure Télécom PTT qui ont pris leur retraite avant le 1^{er} janvier 1999 sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de la Confédération PUBLICA. Swisscom peut décider chaque année d'accorder ou non des augmentations de rente exceptionnelles lorsque les rentes ne peuvent pas être augmentées grâce aux réserves disponibles de PUBLICA. Swisscom doit financer toute augmentation exceptionnelle des rentes par le paiement du capital de couverture requis. L'évaluation de l'obligation implicite repose sur l'hypothèse selon laquelle Swisscom finance des augmentations de rentes de 0,1% par an sur une moyenne à long terme. Les engagements de prévoyance à prestations définies au titre des versements de rentes futurs, augmentations de rentes et frais administratifs compris, s'élèvent en chiffres bruts à CHF 2 726 millions (CHF 2 672 millions pour l'exercice précédent), dont CHF 37 millions (CHF 35 millions pour l'exercice précédent) sont attribuables aux engagements pour augmentations de rentes et frais administratifs. Etant donné que Swisscom ne supporte ni les risques de placement ni les risques démographiques (notamment le risque de longévité), seuls les engagements à prestations définies pour les adaptations futures de rentes et les frais administratifs sont présentés.

Fastweb

Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures. Ces droits sont comptabilisés dans l'état de la situation financière comme des engagements de prévoyance à prestations définies.

Charges de prévoyance

En millions CHF	Régimes financés	Régimes non financés	2012	Régimes financés	Régimes non financés	2011
Coût des services rendus au cours de l'exercice	207	–	207	178	–	178
Coûts financiers des engagements de prévoyance	208	1	209	224	1	225
Rendement attendu sur la fortune de prévoyance	(216)	–	(216)	(250)	–	(250)
Bénéfice de la réduction des régimes	(22)	–	(22)	–	–	–
Amortissement de modifications apportées au régime avec effet rétroactif	(33)	–	(33)	(25)	–	(25)
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	1	–	1	2	–	2
Total des charges pour régimes à prestations définies	145	1	146	129	1	130

En 2012, les charges liées aux régimes à cotisations définies se sont élevées à CHF 12 millions (CHF 11 millions pour l'exercice précédent).

Statut de l'institution de prévoyance

En millions CHF	Régimes financés	Régimes non financés	2012	Régimes financés	Régimes non financés	2011
Engagement de prévoyance professionnelle						
Solde au 1^{er} janvier	9 039	53	9 092	8 358	56	8 414
Coût des services rendus au cours de l'exercice	207	–	207	178	–	178
Coûts financiers des engagements de prévoyance	208	1	209	224	1	225
Cotisations versées par les employés	145	–	145	140	–	140
Prestations de prévoyance payées	(344)	(2)	(346)	(334)	(4)	(338)
Pertes actuarielles des régimes à prestations définies	1 289	7	1 296	467	–	467
Acquisitions provenant de l'acquisition de filiales	–	–	–	3	–	3
Changements des régimes	(162)	–	(162)	1	–	1
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	1	–	1	2	–	2
Solde au 31 décembre	10 383	59	10 442	9 039	53	9 092
Fortune de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	7 212	–	7 212	7 254	–	7 254
Rendement attendu sur la fortune de prévoyance	216	–	216	250	–	250
Cotisations versées par l'employeur	228	–	228	216	–	216
Cotisations versées par les employés	145	–	145	140	–	140
Prestations de prévoyance payées	(344)	–	(344)	(334)	–	(334)
Gains actuariels (pertes actuarielles)	388	–	388	(314)	–	(314)
Solde au 31 décembre	7 845	–	7 845	7 212	–	7 212
Engagements nets						
Engagements nets au 31 décembre	2 538	59	2 597	1 827	53	1 880
Coûts non encore amortis de modifications apportées au régime avec effet rétroactif	204	–	204	97	–	97
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre	2 742	59	2 801	1 924	53	1 977

Les engagements de prévoyance ont évolué comme suit:

En millions CHF	Régimes financés	Régimes non financés	2012	Régimes financés	Régimes non financés	2011
Solde au 1^{er} janvier	1 924	53	1 977	1 227	56	1 283
Charges de prévoyance, net	145	1	146	129	1	130
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(228)	(2)	(230)	(216)	(4)	(220)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	–	–	3	–	3
Pertes actuarielles des régimes à prestations définies	901	7	908	781	–	781
Solde au 31 décembre	2 742	59	2 801	1 924	53	1 977

La fortune de prévoyance inclut en 2012 des actions de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 6 millions (CHF 5 millions un an plus tôt). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2012 à CHF 604 millions (rendement négatif de CHF 63 millions pour l'exercice précédent). L'attribution de la fortune de prévoyance aux différentes catégories de placement et à la stratégie de placement de comPlan est présentée ci-dessous:

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2012	31.12.2011
Instruments d'emprunt	51,0%	49,8%	50,1%
Instruments de capitaux propres	28,0%	27,9%	28,0%
Immeubles	10,0%	11,7%	11,2%
Liquidités et autres immobilisations	11,0%	10,6%	10,7%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	100,0%	100,0%

Swisscom prévoit d'effectuer en 2013 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations ordinaires de l'employeur d'un montant de CHF 211 millions.

Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2012		2011	
	Régimes financés	Régimes non financés	Régimes financés	Régimes non financés
Taux d'actualisation au 31 décembre	1,94%	2,43%	2,35%	3,21%
Evolution des salaires	2,24%	–	2,24%	–
Taux de rendement à long terme de la fortune de prévoyance	3,00%	–	3,45%	–
Augmentations de rentes	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	21,18	21,18	19,56	19,56
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	23,66	23,66	21,89	21,89

Le rendement attendu de la fortune de prévoyance se base sur les taux d'intérêt du marché actuels auxquels vient s'ajouter une prime de risque à long terme, pondérée en fonction de la stratégie de placement. Cette dernière se calcule sur la base des écarts de rendement historiques des différentes catégories de fortune.

Depuis 2012, Swisscom applique les tables générationnelles LPP2010 concernant l'hypothèse relative à l'espérance de vie. Lors de l'exercice précédent, la base était constituée par les tables périodiques LPP2010. Le passage aux tables générationnelles a entraîné une perte actuarielle de CHF 534 millions, qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global 2012.

Informations supplémentaires relatives aux engagements de prévoyance et à la fortune de prévoyance

Les valeurs comptables des engagements de prévoyance et de la fortune de prévoyance ainsi que les ajustements liés à l'expérience pour l'année en cours et des quatre exercices précédents sont présentés ci-dessous:

En millions CHF	2012	2011	2010	2009	2008
Engagements de prévoyance professionnelle	(10 442)	(9 092)	(8 414)	(7 640)	(7 110)
Fortune de prévoyance	7 845	7 212	7 254	6 810	6 065
Déficit de couverture	(2 597)	(1 880)	(1 160)	(830)	(1 045)
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	(149)	(109)	58	24	(7)
Ajustements liés à l'expérience de la fortune de prévoyance	388	(314)	(23)	378	(1 200)

Montants enregistrés dans les autres éléments du résultat global

En 2012, des pertes actuarielles avant impôts de CHF 908 millions (CHF 781 millions pour l'exercice précédent) ont été enregistrées dans les autres éléments du résultat global. Le 31 décembre 2012, les pertes actuarielles avant impôts cumulées enregistrées dans les autres éléments du résultat global s'élevaient à CHF 2 894 millions (CHF 1 986 millions pour l'exercice précédent).

11 Rémunération en actions

En millions CHF	2012	2011
Rémunération en actions Management Incentive Plan	2	2
Autres rémunération en actions	4	7
Total des charges pour rémunération en actions	6	9

Management Incentive Plan

Le Management Incentive Plan d'actionnariat est destiné aux membres de la Direction du groupe et aux membres du Conseil d'administration. Les membres du Conseil d'administration et les membres de la Direction du groupe perçoivent respectivement une partie des honoraires et une partie de la part variable liée au résultat en actions Swisscom. L'attribution des actions a lieu à la valeur fiscale. Le montant de la part liée au résultat et le nombre d'actions sont toujours déterminés l'année suivante, après finalisation des états financiers. Les actions attribuées aux membres de la Direction du groupe se fondent ainsi sur la part variable liée au résultat de l'exercice précédent. La valeur fiscale s'élève à CHF 310 par action (CHF 346 l'année précédente). Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Aussitôt remises, elles sont considérées comme un avantage acquis (vesting).

La répartition et les charges liées à la rémunération en actions en faveur de la Direction du groupe se présentent de la manière suivante:

Année d'attribution 2012	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 927	361	0,7
Membres de la Direction du groupe ¹	2 844	361	1,0
Total 2012	4 771	361	1,7

¹ Attribution pour l'exercice 2011.

Année d'attribution 2011	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 895	412	0,8
Membres de la Direction du groupe ¹	3 128	412	1,3
Total 2011	5 023	412	2,1

¹ Attribution pour l'exercice 2010.

Autres rémunérations en actions

Des primes en actions peuvent être attribuées en cours d'exercice en reconnaissance d'une prestation exceptionnelle pour 10% au plus des collaborateurs CCT et cadres. En 2012, 10 692 actions d'une valeur de marché de CHF 361 par action ont été remises gratuitement. Une charge totale de CHF 4 millions a été comptabilisée à ce titre. L'exercice précédent, 16 654 actions d'une valeur de marché de CHF 412 ont été remises à titre gratuit pour des prestations exceptionnelles. Une charge de CHF 7 millions a été comptabilisée à ce titre.

12 Autres charges d'exploitation

En millions CHF	2012	2011
Charges de loyer	307	321
Charges d'entretien	288	272
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	7	5
Charges d'énergie	111	108
Charges informatiques	213	199
Charges de publicité et de vente	248	256
Commissions versées aux revendeurs	365	371
Charges de conseil et collaborateurs externes	205	207
Corrections de valeur sur créances	70	111
Charges administratives	170	194
Autres charges d'exploitation	412	344
Total des autres charges d'exploitation	2 396	2 388

13 Propres prestations activées et autres produits

En millions CHF	2012	2011
Propres prestations activées	265	266
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	16	23
Produit résultant de la société d'occupation Worklink (location de services)	4	6
Autres produits	88	125
Total des propres prestations activées et des autres produits	373	420

Les propres prestations activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne. En septembre 2011, la filiale italienne Fastweb a réglé un litige juridique avec un autre opérateur de télécommunication. A la suite de ce litige, Fastweb a réduit de 197 000 le nombre de ses clients et a cédé ses relations avec la clientèle à l'autre opérateur de télécommunication. En contrepartie, Fastweb reçoit un paiement unique d'EUR 56 millions (CHF 69 millions), qui a été comptabilisé au troisième trimestre 2011 comme autre produit.

14 Produits financiers et charges financières

En millions CHF	2012	2011
Produits d'intérêts	14	25
Coûts d'emprunt immobilisés	14	11
Gains de change	–	3
Autres produits financiers	1	15
Total des produits financiers	29	54
Charges d'intérêts	(267)	(299)
Ajustements de la valeur actuelle de provisions	(15)	(17)
Pertes de change	(11)	–
Autres charges financières	(32)	(49)
Total des charges financières	(325)	(365)
Produits financiers et charges financières, nets	(296)	(311)

Dans les autres produits financiers, des variations de la juste valeur d'options ont été comptabilisées lors de l'exercice précédent, en relation avec des acquisitions d'entreprises à hauteur de CHF 9 millions. Les autres charges financières incluent pour l'exercice précédent des intérêts moratoires à hauteur de CHF 21 millions. Les charges d'intérêts nettes se décomposent comme suit:

En millions CHF	2012	2011
Produits d'intérêts sur liquidités	1	4
Produits d'intérêts sur autres actifs financiers	13	21
Total des produits d'intérêts	14	25
Charges d'intérêts sur prêts bancaires, emprunts obligataires et placements privés	(220)	(218)
Charges d'intérêts sur passifs résultant de contrats de location-financement	(42)	(42)
Charges d'intérêts sur autres passifs financiers	(1)	(1)
Variation de la juste valeur de la couverture des intérêts	(4)	(38)
Total des charges d'intérêts	(267)	(299)
Charges d'intérêts nettes	(253)	(274)

15 Impôts sur le résultat

En millions CHF	2012	2011
Charge d'impôt exigible	318	272
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	19	(2)
Charge d'impôt différé	68	(119)
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de profits et pertes	405	151

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre des impôts sur le résultat d'un montant de CHF 185 millions (CHF 268 millions lors de l'exercice précédent), qui se décomposent comme suit:

En millions CHF	2012	2011
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	6	111
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	179	160
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	1	3
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	(1)	(6)
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global	185	268

Suite à la baisse des cours de change, des correctifs de valeur sur des participations étrangères ont été comptabilisés dans les états financiers individuels des sociétés du groupe de 2011, et pris en considération sur le plan fiscal. Ces mêmes correctifs de valeur ont été à nouveau éliminés dans le cadre de la consolidation. Suite à l'exercice du droit fiscal des correctifs de valeur imputables aux monnaies étrangères, la charge d'impôt sur le résultat dans les autres éléments du résultat global a diminué de CHF 111 millions en 2011.

Au cours des années précédentes, dans les différents états financiers individuels de sociétés du groupe, des corrections de valeur ont été saisies sur des participations que Swisscom a fait valoir fiscalement. Le contrôle du maintien de la valeur 2012 a débouché sur des résultats d'évaluation qui s'avèrent supérieurs à la valeur comptable nette des participations. Pour la prise en compte dans la détermination fiscale des résultats, les rétablissements de valeur doivent être durables. Or, cela n'est pas le cas peu de temps après une dépréciation de valeur dans la mesure où cela nécessite plus de temps. C'est la raison pour laquelle, dans les états financiers individuels pour 2012, aucun effet fiscal n'a été indiqué au niveau de la différence entre le résultat d'évaluation et la valeur comptable nette des participations. Si les réévaluations sont considérées comme durables dans une période future, cela pourra entraîner une sortie de trésorerie de jusqu'à CHF 190 millions. Swisscom estime qu'une sortie de trésorerie est peu probable et n'a de ce fait comptabilisé aucun passif fiscal à ce titre.

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat reste inchangé à 20,6%.

En millions CHF	2012	2011
Résultat avant impôts sur le résultat	2 167	845
Taux d'imposition sur le résultat applicable	20,6%	20,6%
Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable	446	174
Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée		
Effet de la part au résultat de sociétés associées	(7)	(6)
Effet de changements du taux d'imposition sur des impôts différés	1	(15)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	(7)	5
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	(16)	3
Effet de la non activation de reports de pertes fiscales	17	14
Effet de l'activation et de la facturation de reports de pertes fiscales auparavant non activées	(21)	(7)
Effet de la décomptabilisation d'actifs d'impôt différé	–	31
Effet de dépréciation du goodwill	–	(46)
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(26)	1
Effet de produits exonérés d'impôts et de dépenses fiscalement non déductibles	(1)	(1)
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	19	(2)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	405	151
Taux effectif d'imposition sur le résultat	18,7%	17,9%

Les actifs et les passifs d'impôt exigible ont évolué comme suit:

En millions CHF	2012	2011
(Actifs) passifs d'impôt exigible nets, au 1^{er} janvier	(8)	5
Enregistrés dans le compte de profits et pertes	337	270
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	–	(109)
Paiements d'impôts sur le résultat	(190)	(182)
Intérêts moratoires	(5)	8
Passifs (actifs) d'impôt exigible nets, au 31 décembre	134	(8)
Dont actifs d'impôt exigible	(55)	(45)
Dont passifs d'impôt exigible	189	37

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat différés comptabilisés dans l'état de la situation financière se présentent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2012			31.12.2011		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Clients et autres débiteurs	43	(22)	21	51	(20)	31
Immobilisations corporelles	45	(288)	(243)	44	(211)	(167)
Immobilisations incorporelles	–	(380)	(380)	–	(407)	(407)
Engagements de prévoyance professionnelle	551	–	551	392	–	392
Reports de pertes fiscales	165	–	165	139	–	139
Autres	100	(33)	67	102	(23)	79
Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)	904	(723)	181	728	(661)	67
Dont actifs d'impôt différé			417			311
Dont passifs d'impôt différé			(236)			(244)

Les actifs et les passifs d'impôt différé ont évolué comme suit:

En millions CHF	Solde 31.12.2011	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consolidation	Conversion de monnaies étrangères	Solde
						31.12.2012
Clients et autres débiteurs	31	(10)	–	–	–	21
Immobilisations corporelles	(167)	(76)	–	–	–	(243)
Immobilisations incorporelles	(407)	27	–	(2)	2	(380)
Engagements de prévoyance professionnelle	392	(19)	179	–	(1)	551
Reports de pertes fiscales	139	27	–	–	(1)	165
Autres	79	(17)	6	–	(1)	67
Total	67	(68)	185	(2)	(1)	181

En millions CHF	Solde 31.12.2010	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consolidation	Conversion de monnaies étrangères	Solde
						31.12.2011
Clients et autres débiteurs	27	5	–	–	(1)	31
Immobilisations corporelles	(262)	96	–	–	(1)	(167)
Immobilisations incorporelles	(447)	36	–	(2)	6	(407)
Engagements de prévoyance professionnelle	236	(4)	160	–	–	392
Reports de pertes fiscales	169	(27)	–	–	(3)	139
Autres	66	13	(1)	–	1	79
Total	(211)	119	159	(2)	2	67

Des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales non utilisées et pour des différences temporelles déductibles sont inscrits à l'actif lorsqu'il s'avère probable qu'ils seront compensés avec des bénéfices imposables à venir ou des différences temporelles existantes. En raison de la possibilité de compenser, dans un proche avenir, des reports de pertes fiscales avec des bénéfices imposables futurs, des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales et pour d'autres différences temporelles d'un montant total de CHF 904 millions (CHF 728 millions l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif de diverses filiales au 31 décembre 2012. Sur ce montant, des reports en avant de pertes fiscales et d'autres pertes temporelles équivalant à CHF 301 millions

(CHF 257 millions un an plus tôt) ont été inscrits à l'actif de filiales qui ont affiché des pertes en 2011 ou 2012. Sur la base des plans d'affaires approuvés de ces filiales, Swisscom considère comme probable de pouvoir compenser dans un proche avenir les reports en avant de pertes fiscales et les différences temporelles avec des bénéfices imposables.

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Echéance dans un délai d'1 an	2	37
Echéance dans un délai de 1 à 2 ans	9	33
Echéance dans un délai de 2 à 3 ans	38	9
Echéance dans un délai de 3 à 4 ans	5	56
Echéance dans un délai de 4 à 5 ans	14	27
Echéance dans un délai de 5 à 6 ans	27	20
Echéance dans un délai de 6 à 7 ans	43	43
Echéance illimitée	220	203
Total des reports de pertes fiscales non enregistrés	358	428

Sur les bénéfices non distribués des filiales, aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'a été comptabilisé au 31 décembre 2012, comme lors de l'exercice précédent.

16 Bénéfice par action

Pour déterminer le résultat de base par action, on divise la part du bénéfice net revenant aux actionnaires de Swisscom SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, hors actions propres.

En millions CHF ou selon indication	2012	2011
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 755	683
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 800 729	51 800 573
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	33,88	13,19

Swisscom ne détient ni option sur action ni droit de souscription entraînant une dilution du bénéfice par action.

17 Liquidités

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Espèces et dépôts à vue	538	314
Total des liquidités	538	314

En 2012, comme déjà lors de l'exercice précédent, Swisscom n'a placé aucun avoir à terme.

18 Clients et autres débiteurs

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Chiffre d'affaires facturé	2 483	2 637
Chiffre d'affaires non facturé	186	169
Corrections de valeur	(209)	(249)
Total des créances clients, net	2 460	2 557
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	306	370
Créances résultant d'activités d'encaissement	24	21
Créances résultant de contrats de construction	30	22
Autres créances	19	20
Corrections de valeur	(15)	(12)
Total des autres débiteurs, net	364	421
Total clients et autres débiteurs	2 824	2 978

Toutes les créances clients et autres débiteurs sont exigibles dans un délai d'une année. Les créances clients font l'objet d'une gestion des risques active axée sur l'évaluation des risques de pays, sur le contrôle permanent des risques de crédit et sur la surveillance des créances. En raison du nombre élevé de clients et de leur répartition géographique, le cumul des risques est limité pour Swisscom. Le risque est surveillé pour chaque pays.

La ventilation géographique des créances clients est la suivante:

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Suisse	1 635	1 699
Italie	1 017	1 092
Autres pays	17	15
Chiffre d'affaires total facturé et non facturé	2 669	2 806
Suisse	(45)	(51)
Italie	(164)	(197)
Autres pays	–	(1)
Total des corrections de valeur	(209)	(249)
Total des créances clients, net	2 460	2 557

Analyse des échéances et corrections de valeur

Les échéances des créances clients et autres débiteurs et des corrections de valeur correspondantes sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2012		31.12.2011	
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur brute	Correction de valeur
Non échues	1 683	(7)	1 851	(7)
Echues jusqu'à 3 mois	427	(5)	423	(7)
Echues 4 à 6 mois	84	(3)	97	(6)
Echues 7 à 12 mois	180	(18)	122	(28)
Echues plus d'1 an	295	(176)	313	(201)
Total	2 669	(209)	2 806	(249)

Les corrections de valeur sur les créances clients et autres débiteurs ont évolué comme suit:

En millions CHF	Créances clients	Autres créances
Solde au 31 décembre 2010	247	15
Constitution de corrections de valeur	119	–
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(105)	–
Reprise de corrections de valeur	(7)	(3)
Conversion de monnaies étrangères	(5)	–
Solde au 31 décembre 2011	249	12
Constitution de corrections de valeur	78	3
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(107)	–
Reprise de corrections de valeur	(9)	–
Conversion de monnaies étrangères	(2)	–
Solde au 31 décembre 2012	209	15

Contrats de construction

Les données concernant les contrats de construction non terminés à la clôture de l'exercice sont présentées ci-après:

En millions CHF	2012	2011
Coûts des projets en cours	117	90
Profits comptabilisés nets de pertes	8	10
Coûts de contrats y compris quotes-parts des bénéfices et pertes, nets	125	100
Moins demandes d'acomptes	(100)	(81)
Total des actifs nets résultant de contrats de construction	25	19
Dont créances résultant de contrats de construction	30	22
Dont passifs résultant de contrats de construction	(5)	(3)
Acomptes reçus	41	29

Un chiffre d'affaires net de CHF 290 millions pour 2012 (CHF 259 millions pour l'exercice précédent) résultant de contrats de construction a été enregistré.

19 Autres actifs financiers

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés	Total
Solde au 31 décembre 2010	481	32	24	537
Acquisitions	27	3	–	30
Cessions	(299)	(1)	–	(300)
Variation de la juste valeur enregistrée dans les capitaux propres	–	(3)	5	2
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	–	–	(1)	(1)
Conversion de monnaies étrangères enregistrée dans le compte de profits et pertes	1	–	–	1
Solde au 31 décembre 2011	210	31	28	269
Acquisitions	5	11	–	16
Cessions	(38)	(1)	–	(39)
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	–	–	(5)	(5)
Conversion de monnaies étrangères enregistrée dans le compte de profits et pertes	(4)	–	–	(4)
Solde au 31 décembre 2012	173	41	23	237
Dont autres actifs financiers courants	13	4	23	40
Dont autres actifs financiers non courants	160	37	–	197

Prêts et créances

Au 31 décembre 2012, les avoirs à terme se montaient à CHF 6 millions (CHF 5 millions un an plus tôt). Au 31 décembre 2012, il n'a pas été possible de disposer librement d'actifs financiers d'un montant de CHF 139 millions. Ces actifs servent à couvrir des prêts bancaires. En vertu d'un accord avec la contrepartie, des créances à hauteur d'USD 166 millions (CHF 146 millions) ont été compensées en 2011 avec des passifs financiers de même montant et décomptabilisées de l'état de la situation financière.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente englobent principalement des placements dans des instruments de capitaux propres. Les actions non cotées en Bourse sont en général comptabilisées au coût, car leur juste valeur ne peut pas être définie de façon fiable. Au 31 décembre 2012, la valeur comptable des placements en actions enregistrés au coût s'élevait à CHF 20 millions (CHF 13 millions un an auparavant).

Instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2012, des instruments financiers dérivés étaient comptabilisés avec une valeur de marché positive de CHF 23 millions (CHF 28 millions l'exercice précédent). Dans le cadre d'acquisitions de sociétés, des options sont présentées au 31 décembre 2012 pour une juste valeur de CHF 23 millions (CHF 23 millions un an plus tôt). L'année précédente, les instruments financiers dérivés présentés comprenaient également des contrats de change à terme (voir note 33).

20 Stocks

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Matières premières et accessoires	5	5
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	157	146
Travaux en cours et produits finis	4	5
Total des stocks, brut	166	156
Corrections de valeur	(6)	(12)
Total des stocks, net	160	144

En 2012, les achats de biens et services comprennent des coûts liés à des stocks d'un montant de CHF 1 061 millions (CHF 991 millions un an plus tôt).

21 Autres actifs non financiers

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Charges payées d'avance	119	130
Crédits de TVA	48	134
Acomptes versés	28	36
Autres actifs	25	34
Total des autres actifs non financiers courants	220	334
Charges payées d'avance	3	12
Autres actifs	39	44
Total des autres actifs non financiers non courants	42	56

22 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente comprennent des immeubles de l'unité «Autres secteurs opérationnels» d'un montant de CHF 1 million (CHF 1 million un an plus tôt), qui seront vraisemblablement cédés dans le courant des douze prochains mois. En 2012, des actifs non courants détenus en vue de la vente d'un montant de CHF 12 millions (CHF 14 millions pour l'exercice précédent) ont été vendus. Le bénéfice de CHF 9 millions (CHF 9 millions un an auparavant) dégagé par ces opérations a été comptabilisé comme autre produit dans le compte de profits et pertes.

23 Immobilisations corporelles

En millions CHF	Terrains et constructions	Installations techniques	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 31 décembre 2010	2 991	23 357	3 101	420	29 869
Acquisitions	7	982	223	414	1 626
Cessions	(18)	(920)	(198)	–	(1 136)
Acquisitions provenant de l'acquisition de filiales	–	–	1	–	1
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	2	57	–	–	59
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(10)	–	–	–	(10)
Reclassements	4	152	88	(244)	–
Conversion de monnaies étrangères	(2)	(81)	1	–	(82)
Solde au 31 décembre 2011	2 974	23 547	3 216	590	30 327
Acquisitions	6	1 091	223	382	1 702
Cessions	(101)	(235)	(195)	–	(531)
Acquisitions provenant de l'acquisition de filiales	5	–	1	–	6
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	(45)	3	–	(42)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(19)	–	–	–	(19)
Reclassements	8	237	72	(323)	(6)
Conversion de monnaies étrangères	(1)	(23)	–	–	(24)
Solde au 31 décembre 2012	2 872	24 572	3 320	649	31 413
Cumul des amortissements et des dépréciations					
Solde au 31 décembre 2010	2 125	17 682	2 163	–	21 970
Amortissements	29	1 011	254	–	1 294
Dépréciations	1	–	–	–	1
Cessions	(16)	(920)	(189)	–	(1 125)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(8)	–	–	–	(8)
Conversion de monnaies étrangères	–	(27)	–	–	(27)
Solde au 31 décembre 2011	2 131	17 746	2 228	–	22 105
Amortissements	29	1 016	259	–	1 304
Cessions	(98)	(232)	(188)	–	(518)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(16)	–	–	–	(16)
Reclassements	–	(2)	(2)	–	(4)
Conversion de monnaies étrangères	–	(7)	–	–	(7)
Solde au 31 décembre 2012	2 046	18 521	2 297	–	22 864
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette, 31 décembre 2012	826	6 051	1 023	649	8 549
Valeur comptable nette, 31 décembre 2011	843	5 801	988	590	8 222
Valeur comptable nette, 31 décembre 2010	866	5 675	938	420	7 899

Swisscom Suisse rénove entièrement son réseau de communication mobile. Dans le cadre de cette modernisation, Swisscom remplace l'ensemble des stations de base, élargit les stations planifiées ou en crée de nouvelles et densifie son réseau mobile en mettant en place des microcellules. Le remplacement de tous les équipements de réseau réduit la durée d'utilité des installations exist-

tantes. Cette modification est introduite, en conformité avec IAS 8, à titre prospectif à compter du 1^{er} janvier 2012. L'effet sur les amortissements pour toute l'année 2012 s'élève à CHF 25 millions. En 2012, des coûts d'emprunt à hauteur de CHF 14 millions (CHF 11 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif. Le taux d'intérêt moyen utilisé pour la comptabilisation des coûts d'emprunt s'est élevé à 2,5% (2,5% un an auparavant). Au 31 décembre 2012, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles sous forme de location-financement s'élevait à CHF 542 millions (CHF 581 millions un an plus tôt). Pour de plus amples informations concernant les frais de démantèlement et de remise en état, voir la note 28.

24 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

En millions CHF	Goodwill	Logiciels de fabrication propre	Logiciels achetés	Relation avec la clientèle	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coûts d'acquisition							
Solde au 31 décembre 2010	6 272	1 023	1 331	1 122	281	502	10 531
Acquisitions	–	131	184	–	–	169	484
Cessions	–	(82)	(30)	(4)	(6)	(27)	(149)
Reclassements	–	92	78	–	–	(170)	–
Acquisitions provenant de l'acquisition de filiales	15	5	–	6	–	–	26
Conversion de monnaies étrangères	(60)	(2)	(19)	(29)	(7)	(1)	(118)
Solde au 31 décembre 2011	6 227	1 167	1 544	1 095	268	473	10 774
Acquisitions	–	88	167	–	–	626	881
Cessions	–	(107)	(60)	(7)	–	(12)	(186)
Reclassements	–	69	46	–	–	(109)	6
Acquisitions provenant de l'acquisition de filiales	3	3	–	9	–	–	15
Conversion de monnaies étrangères	(20)	(2)	(4)	(8)	(2)	–	(36)
Solde au 31 décembre 2012	6 210	1 218	1 693	1 089	266	978	11 454
Cumul des amortissements et des dépréciations							
Solde au 31 décembre 2010	11	672	854	474	105	131	2 247
Amortissements	–	181	226	126	27	45	605
Dépréciations	1 555	–	3	–	–	–	1 558
Cessions	–	(82)	(28)	(4)	(6)	(26)	(146)
Conversion de monnaies étrangères	(3)	(2)	(11)	(13)	(3)	(1)	(33)
Solde au 31 décembre 2011	1 563	769	1 044	583	123	149	4 231
Amortissements	–	175	260	125	26	60	646
Cessions	–	(107)	(60)	(7)	–	(12)	(186)
Reclassements	–	2	2	–	–	–	4
Conversion de monnaies étrangères	(15)	(1)	(3)	(4)	(1)	–	(24)
Solde au 31 décembre 2012	1 548	838	1 243	697	148	197	4 671
Valeur comptable nette							
Valeur comptable nette, 31 décembre 2012	4 662	380	450	392	118	781	6 783
Valeur comptable nette, 31 décembre 2011	4 664	398	500	512	145	324	6 543
Valeur comptable nette, 31 décembre 2010	6 261	351	477	648	176	371	8 284

Au 31 décembre 2012, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des installations en cours de construction à hauteur de CHF 223 millions (CHF 150 millions l'année précédente). A l'exception du poste du goodwill, il n'existe pas d'immobilisations incorporelles comptabilisées avec une durée d'utilité indéterminée. A la même date, le cumul des dépréciations

sur le goodwill se montait à CHF 1 548 millions. Cette somme inclut une dépréciation sur le goodwill de Fastweb de l'année 2011 d'un montant de CHF 1 540 millions (EUR 1 276 millions). Le goodwill provenant de l'acquisition de sociétés associées figure dans les parts détenues dans lesdites sociétés.

Vente aux enchères des fréquences de téléphonie mobile

Les concessions GSM et UMTS de Swisscom Suisse arriveront à échéance respectivement fin 2013 et fin 2016. En novembre 2010, la Commission fédérale de la communication (ComCom) a mandaté l'Office fédéral de la communication (OFCOM) pour procéder à l'attribution des fréquences de téléphonie mobile disponibles aujourd'hui ainsi que celles disponibles fin 2013 et 2016. Dans le cadre de ce mandat, toutes les fréquences de téléphonie mobile avec pour échéance uniforme 2028 ont été réattribuées par le biais d'enchères au premier trimestre 2012. Swisscom a participé avec succès à ces enchères et s'est adjugé des fréquences de téléphonie mobile pour un total de CHF 360 millions, qui ont été comptabilisés comme autres immobilisations incorporelles. Le paiement a eu lieu au troisième trimestre 2012.

Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors du regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Clients privés	2 495	2 495
Petites et moyennes entreprises	656	656
Grandes Entreprises	734	734
Wholesale	45	45
Unités génératrices de trésorerie de Swisscom Suisse	3 930	3 930
Fastweb	594	598
Autres unités génératrices de trésorerie	138	136
Goodwill total	4 662	4 664

Des tests de dépréciation du goodwill ont été réalisés au quatrième trimestre 2012, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont en règle générale basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction. En règle générale, les plans d'affaires couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés, en appliquant un taux de croissance constant à long terme. Ce taux de croissance correspond aux taux habituels des pays ou des marchés concernés.

Les calculs reposent sur les hypothèses suivantes:

Indications en %	2012			2011		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Clients privés	7,33	4,63	(1,0)	5,76	3,77	(1,0)
Petites et moyennes entreprises	7,32	4,63	(1,1)	5,76	3,77	(1,1)
Grandes Entreprises	7,47	4,63	(0,9)	5,96	3,77	(0,9)
Wholesale	7,31	4,63	(1,2)	5,78	3,77	(1,2)
Fastweb	10,34	7,60	1,0	9,70	7,75	1,0
Autres unités génératrices de trésorerie	6,9–11,8	5,7–9,7	0–1,5	6,3–11,4	5,4–9,1	1,0–1,5

Dans le calcul de la valeur d'utilité, le recours à des taux d'actualisation avant et après impôt (CMPC avant et après impôt) donne le même résultat. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte des risques spéciaux des unités génératrices de trésorerie concernées. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Les bases et les hypothèses des tests de dépréciation de Swisscom Suisse et Fastweb sont présentées ci-après.

Swisscom Suisse

Les unités génératrices de trésorerie de Swisscom Suisse sont les secteurs opérationnels «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes Entreprises» et «Wholesale». Le test de dépréciation du goodwill porte sur ces unités. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions des flux de trésorerie futurs sont basées sur le plan d'affaires sur trois ans approuvé par la Direction. Les flux de trésorerie disponibles (free cash flows) dépassant la période de planification détaillée ont été extrapolés au moyen d'un taux de croissance négatif de –1,2% à –0,9% à long terme. La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune modification raisonnable des hypothèses établies ne pourra entraîner un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

Fastweb

Le test de dépréciation de Fastweb a été effectué au quatrième trimestre 2012. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie futurs se basent sur le plan d'affaires sur cinq ans (de 2013 à 2017) établi par la Direction. Celui-ci tient compte des valeurs basées sur l'expérience et des attentes de la Direction relatives à la future évolution du marché pertinent. Le test de dépréciation repose sur les hypothèses clés suivantes.

Hypothèse	Description
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires pour la période de planification détaillée	Un taux de croissance annuel moyen de 3,6% a été projeté dans le plan d'affaires pour la période de planification détaillée de 2013 à 2017. Lors de l'exercice précédent, un taux de croissance annuel moyen de 2,5% avait été projeté pour la période de planification détaillée de 2012 à 2016.
Marge EBITDA projetée (EBITDA en % du chiffre d'affaires net)	La marge EBITDA projetée pour 2017 s'élève à 36%. Lors de l'exercice précédent, une marge EBITDA de 34% avait été projetée.
Taux d'investissement projeté (investissements en % du chiffre d'affaires net)	Selon les prévisions, le volume des investissements par rapport au chiffre d'affaires net devrait descendre jusqu'en 2017 en dessous de 16%, compte tenu des prestations préalables élevées déjà réglées pour l'infrastructure de réseau (l'exercice précédent 18%).
Taux d'actualisation après impôt	Le taux d'actualisation après impôt s'élève à 7,60% (l'exercice précédent 7,75%), le taux d'actualisation avant impôt à 10,34% (l'exercice précédent 10,31%). Le taux d'actualisation est calculé selon la technique du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il se compose des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'Etat allemandes à 10 ans avec un taux d'intérêt nul a été utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation. Un supplément de risque a été ajouté pour le risque de pays relatif à l'Italie.
Taux de croissance à long terme	La valeur finale des flux de trésorerie disponibles normalisés a été capitalisée sur la base d'un taux de croissance constant de 1,0%. Le taux de croissance utilisé correspond aux taux habituels des pays ou des marchés considérés sur la base de valeurs tirées de l'expérience et de prévisions et confirmés par des sources d'information externes. Le taux de croissance utilisé ne dépasse pas les taux de croissance à long terme moyens habituels des pays et des marchés pris en compte.

Aucune dépréciation du goodwill ne résulte, à la date d'évaluation, du test de dépréciation. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 839 millions (CHF 1 020 millions) la valeur comptable nette. Les modifications suivantes des hypothèses clés ont pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	2012	Sensibilité
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires jusqu'à 2017 avec une marge EBITDA inchangée par rapport au plan d'affaires	3,6%	1,0%
Marge EBITDA projetée 2017	36%	32%
Taux d'investissement 2017	16%	20%
Taux d'actualisation après impôt	7,60%	9,42%
Taux de croissance à long terme	1,0%	-1,4%

25 Parts dans des sociétés associées

En millions CHF	2012	2011
Solde au 1^{er} janvier	233	231
Acquisitions	49	3
Dividendes	(38)	(29)
Quote-part au résultat net	32	30
Quote-part aux transactions de fonds propres	(7)	–
Conversion de monnaies étrangères	(1)	(2)
Solde au 31 décembre	268	233

Les principales participations classées dans les sociétés associées sont LTV Pages Jaunes, Cinetrade, Belgacom International Carrier Services et Metroweb. Les dividendes de CHF 38 millions (exercice précédent: CHF 29 millions) concernent essentiellement les dividendes versés par LTV Pages Jaunes, Cinetrade et Belgacom International Carrier Services.

Le 21 mars 2012, Swisscom a acquis, pour un prix d'achat d'EUR 37 millions (CHF 45 millions), une participation minoritaire de 11,1% dans la société italienne Metroweb, qui exploite le plus important réseau à fibre optique de Milan et de Lombardie. Swisscom peut exercer une influence notable sur Metroweb grâce notamment à sa présence au sein du conseil d'administration de la société. Pour cette raison, Metroweb est intégrée dans les comptes consolidés de Swisscom en tant que société associée.

Le récapitulatif suivant présente certains chiffres clés des sociétés associées:

En millions CHF	2012	2011
Compte de profits et pertes		
Chiffre d'affaires net	2 354	2 258
Charges d'exploitation	(2 170)	(2 131)
Résultat d'exploitation	184	127
Bénéfice net	153	104
Etat de la situation financière au 31 décembre		
Actifs courants	993	970
Actifs non courants	382	318
Passifs courants	(858)	(806)
Passifs non courants	(48)	(22)
Capitaux propres	469	460

26 Passifs financiers

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Emprunts sur le marché monétaire	–	130
Prêts bancaires	196	158
Emprunts obligataires	631	326
Placements privés	131	151
Passifs résultant de contrats de location-financement	7	20
Autres passifs financiers portant intérêt	8	9
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	75	6
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	5	4
Total des passifs financiers courants	1 053	804
Prêts bancaires	973	1 019
Emprunts obligataires	4 824	4 873
Placements privés	1 121	1 248
Passifs résultant de contrats de location-financement	632	640
Autres passifs financiers portant intérêt	3	5
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	161	225
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	16	17
Total des passifs financiers non courants	7 730	8 027
Total des passifs financiers	8 783	8 831

Emprunts sur le marché monétaire

Au 31 décembre 2011, des emprunts sur le marché monétaire avaient été comptabilisés pour une valeur comptable de CHF 130 millions, qui ont été entièrement remboursés en 2012. Swisscom recourt aux emprunts sur le marché monétaire afin d'augmenter ses liquidités à court terme.

Prêts bancaires et limite de crédit

En millions CHF	Échéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2012	31.12.2011
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2013–2017	580	580	580
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2015	422	422	426
Prêts bancaires en USD portant intérêt fixe	2013–2028	123	167	171
Total			1 169	1 177

En 2012, Swisscom a contracté des prêts bancaires à taux variable pour une valeur nominale de CHF 150 millions et une durée d'un an. Swisscom a remboursé en 2012 des prêts bancaires à hauteur de CHF 150 millions (CHF 255 millions un an plus tôt). En vertu d'un accord avec la contrepartie, des créances à hauteur d'USD 166 millions (CHF 146 millions) ont été compensées en 2011 avec des passifs financiers de même montant et décomptabilisées de l'état de la situation financière. L'intégralité du prêt bancaire en EUR a été échangée au moyen de swaps de devises contre des financements à taux variable en CHF. Aucun coût de transaction (CHF 1 million un an plus tôt) relatif aux prêts bancaires en cours n'était comptabilisé en date du 31 décembre 2012. Les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat selon la méthode du taux effectif en fonction de la durée des prêts bancaires. Le taux d'intérêt effectif de ces prêts bancaires en CHF s'élève à 0,56%. S'agissant des prêts bancaires en USD et en EUR, ce taux s'élève à 4,53% et 0,37% respectivement. Le remboursement des prêts bancaires peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Swisscom dispose d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 2 000 millions jusqu'en 2015. Au 31 décembre 2012, cette limite était restée inutilisée, comme déjà lors de l'exercice précédent.

Emprunts obligataires

En millions CHF	Durée	Valeur nominale	Taux d'intérêt nominal	Valeur comptable	
				31.12.2012	31.12.2011
Emprunts obligataires en CHF	2010–2012	250	0,75%	–	250
Emprunts obligataires en CHF	2007–2013	550	3,50%	560	562
Emprunts obligataires en CHF	2007–2017	600	3,75%	611	611
Emprunts obligataires en CHF	2008–2015	500	4,00%	504	504
Emprunts obligataires en CHF	2009–2014	1 250	3,50%	1 280	1 279
Emprunts obligataires en CHF	2009–2018	1 500	3,25%	1 500	1 498
Emprunts obligataires en CHF	2010–2022	500	2,63%	497	495
Emprunts obligataires en CHF	2012–2024	500	1,75%	503	–
Total				5 455	5 199

En 2012, Swisscom a contracté un emprunt obligataire pour un montant de CHF 500 millions, avec un coupon de 1,75% et une durée de douze ans. Les fonds obtenus ont été utilisés pour le refinancement d'engagements financiers existants. En 2012, un emprunt obligataire d'un montant de CHF 250 millions a été remboursé à l'échéance. Le taux d'intérêt effectif des emprunts obligataires s'élève à 3,23%. Les investisseurs ont le droit de revendre les obligations à Swisscom si un autre actionnaire que la Confédération suisse détient plus de 50% de l'entreprise de télécommunication et que, parallèlement, la notation de Swisscom baisse en dessous de BBB–/Baa3.

Placements privés

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2012	31.12.2011
Placements privés à l'étranger en CHF	2017–2019	600	567	560
Placements privés en Suisse en CHF	2012–2016	350	350	500
Placements privés à l'étranger en EUR	2013–2014	332	335	339
Total			1 252	1 399

En 2012, des placements privés d'un montant de CHF 150 millions ont été remboursés. Le risque d'intérêt des placements privés arrivant à échéance en 2016 a été couvert par un swap sur taux d'intérêt et désigné en tant que couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). La durée des couvertures est identique à celle des placements privés couverts. L'intégralité du placement privé en EUR a été échangée au moyen de swaps de devises contre des financements variables en CHF. L'échange des financements à taux fixe en EUR contre des financements variables en CHF a été désigné en tant que couverture de juste valeur (fair value hedge). Aucun coût de transaction relatif aux placements privés ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2012, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif de ces placements privés en CHF s'élève à 1,42%. S'agissant des placements privés en EUR, le taux s'élève à 0,71%. Le remboursement des placements privés en CHF à hauteur de CHF 600 millions arrivant à échéance dans les années 2017 à 2019 peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société. Dans le cadre des autres placements privés, les investisseurs ont le droit de revendre leur placement à Swisscom si la Confédération cède de manière durable la majorité qu'elle détient dans le capital de l'entreprise.

Passifs financiers résultant de contrats de crossborder-lease

Entre 1996 et 2002, Swisscom a conclu des contrats de crossborder-lease portant sur des équipements de réseaux de communication fixe et mobile, contrats par le biais desquels elle a vendu ou cédé en leasing à long terme des éléments d'équipements, qu'elle a ensuite repris en leasing. Swisscom a payé d'avance (defeased) une part importante des dettes de leasing grâce à des placements auprès de débiteurs de premier ordre. Les actifs financiers ont été déposés de façon irrévocable auprès d'un trust. En conformité avec l'interprétation SIC-27 «Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location», ces placements et les passifs se compensent et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2012, les passifs et actifs financiers résultant de contrats de crossborder-lease et non présentés dans l'état de la situation financière, en conformité avec l'interprétation SIC-27, s'élevaient au total, intérêts courus compris, respectivement à USD 44 millions et CHF 40 millions (USD 42 millions et CHF 39 millions un an auparavant).

Passifs résultant de contrats de location-financement

En plus des contrats de crossborder-lease indiqués plus haut, Swisscom a conclu en 2001 deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, des contrats de cession-bail à long terme ont été conclus pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2012, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 187 millions (CHF 191 millions l'année précédente). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat. En 2012, la dissolution du bénéfice différé s'est élevée à CHF 4 millions (CHF 5 millions pour l'exercice précédent). Le taux d'intérêt effectif des passifs résultant de contrats de location-financement s'élevait à 6,65%. Les paiements minimaux au titre de la location résultant des contrats de cession-bail sont indiqués dans le tableau ci-après. Les autres immeubles sont repris en location sous forme de contrats de location simple avec des durées résiduelles d'un à 26 ans (voir note 35). En 2012, des loyers conditionnels de CHF 4 millions (CHF 4 millions un an auparavant) ont été comptabilisés en tant que charges de loyer. A la date de clôture, les paiements minimaux au titre de la location et les passifs financiers se présentaient comme suit:

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Dans un délai d'1 an	48	61
Dans un délai de 1 à 2 ans	47	51
Dans un délai de 2 à 3 ans	47	46
Dans un délai de 3 à 4 ans	47	46
Dans un délai de 4 à 5 ans	47	46
Après 5 ans	1 611	1 659
Total des paiements minimaux au titre de la location	1 847	1 909
Moins futurs coûts de financement	(1 208)	(1 249)
Total des passifs résultant de contrats de location-financement	639	660
Dont passifs financiers courants résultant de location-financement	7	20
Dont passifs financiers non courants résultant de location-financement	632	640

Au 31 décembre 2011 et 2012, les futurs paiements au titre de la valeur actualisée des passifs découlant de location-financement se présentaient comme suit:

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Dans un délai d'1 an	7	20
Dans un délai de 1 à 2 ans	6	10
Dans un délai de 2 à 3 ans	7	6
Dans un délai de 3 à 4 ans	7	6
Dans un délai de 4 à 5 ans	7	6
Après 5 ans	605	612
Valeur actualisée totale des passifs résultant de contrats de location-financement	639	660

27 Fournisseurs et autres créditeurs

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Factures fournisseurs reçues	1 284	1 260
Factures fournisseurs à recevoir	423	379
Total des fournisseurs	1 707	1 639
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	187	268
Passifs résultant d'activités d'encaissement	22	27
Passifs résultant de contrats de construction	5	3
Autres passifs	238	253
Total des autres passifs	452	551
Total des fournisseurs et autres créditeurs	2 159	2 190

28 Provisions

En millions CHF	Réduction de postes	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2010	25	487	159	191	862
Constitution de provisions	9	62	27	69	167
Ajustements de la valeur actuelle	–	11	3	3	17
Reprise de provisions non utilisées	(11)	(8)	(9)	(23)	(51)
Utilisation	(13)	(3)	(49)	(25)	(90)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(2)	(2)
Solde au 31 décembre 2011	10	549	131	213	903
Constitution de provisions	74	4	22	33	133
Ajustements de la valeur actuelle	–	9	3	3	15
Reprise de provisions non utilisées	(8)	(49)	(3)	(27)	(87)
Utilisation	(10)	(1)	(49)	(63)	(123)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(1)	(1)
Solde au 31 décembre 2012	66	512	104	158	840
Dont provisions courantes	63	1	18	72	154
Dont provisions non courantes	3	511	86	86	686

Provisions pour réductions de postes

Le 31 octobre 2012, Swisscom a annoncé la suppression d'environ 400 postes afin d'assurer sa compétitivité à long terme. Cette réduction d'effectifs occasionne des coûts de CHF 50 millions comptabilisés au quatrième trimestre 2012 (voir note 9).

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement et à la remise en état de stations de téléphonie mobile et de stations d'émission de Swisscom Suisse et de Swisscom Broadcast ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 1,63% (1,88% l'année précédente). Les effets induits par les ajustements de taux d'intérêt se sont élevés à CHF 18 millions (CHF 56 millions un an plus tôt). En outre, l'hypothèse pour l'indexation des coûts de construction a été vérifiée et abaissée de 0,5%, à la valeur de 1,5%, ce qui a entraîné une diminution des provisions de CHF 60 millions. En 2012, des ajustements de CHF 42 millions (CHF 59 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits dans les immobilisations corporelles et CHF 4 millions (CHF 4 millions un an plus tôt) ont été comptabilisés en résultat. Le versement des provisions à long terme aura vraisemblablement lieu après 2020.

Provisions pour procédures réglementaires

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom.

L'interconnexion consiste à relier entre eux les réseaux de Swisscom et ceux des autres fournisseurs. Depuis 2000, Swisscom fixe les prix de ces services conformément à la méthode de calcul des coûts LRIC (long run incremental costs) prescrite par l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST). Depuis le 1^{er} avril 2007, la loi révisée sur les télécommunications (LTC) et ses dispositions d'exécution imposent à Swisscom d'offrir des services d'accès supplémentaires aux autres opérateurs de télécommunication à des prix également calculés selon la méthode LRIC prescrite par l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST) – à l'exception du prix du raccordement d'abonné au réseau fixe.

A la demande de deux opérateurs, la ComCom a constaté, dans ses décisions du 10 mars 2010, que Swisscom occupait une position dominante sur le marché pour la totalité des technologies de transmission compatibles avec les lignes louées, tous débits confondus, sur l'ensemble de la Suisse. Seules font exception les connexions entre les localités dans lesquelles il est possible de s'adresser au moins à deux autres prestataires, en plus de Swisscom. En conséquence, la ComCom a fixé, pour les années 2007 à 2009, des prix alignés sur les coûts pour les lignes louées présentant des largeurs de bande de 2 Mbit/s à 10 Gbit/s et a abaissé de 15 à 30% les prix facturés par Swisscom pour ces lignes louées. Swisscom a interjeté recours contre ces décisions le 26 avril 2010. Le Tribunal administratif fédéral a rejeté pour l'essentiel le recours de Swisscom dans ses jugements du 28 février 2012 et du 22 mars 2012. Suite à ces jugements, Swisscom n'a toutefois pas été contrainte d'adapter les provisions qu'elle avait constituées par le passé.

Au 31 décembre 2012, le montant total des provisions de Swisscom (Suisse) SA pour les procédures relatives aux services d'interconnexion et aux autres services d'accès se chiffrait à CHF 104 millions. Les paiements se sont élevés à CHF 49 millions en 2012. Les paiements des engagements résiduels dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions.

Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques environnementaux, contractuels et fiscaux ainsi que des provisions pour sinistres. Le paiement de la part à long terme des provisions interviendra vraisemblablement durant les années 2014 à 2016.

Risques fiscaux de Fastweb

Le 23 février 2010, les autorités d'instruction italiennes, se basant sur un rapport d'enquête pour fraude à la TVA et association de malfaiteurs, ont ouvert une procédure pénale à l'encontre de Fastweb et d'autres personnes et entreprises. Par ailleurs, la brigade financière italienne a procédé à des contrôles fiscaux portant sur les exercices 2003 à 2009. Les enquêtes ont notamment porté sur l'achat et la revente de cartes téléphoniques par Fastweb en 2003 ainsi que sur les services d'interconnexion de Fastweb entre 2005 et début 2007. S'appuyant sur une appréciation juridique, Swisscom a constitué par le passé des provisions et des passifs pour les impôts sur le résultat. Au quatrième trimestre 2010, un premier accord a été trouvé avec les autorités italiennes pour une partie de la procédure concernant la TVA. Un deuxième accord sur la partie restante de la procédure concernant la TVA ainsi que sur les contrôles fiscaux portant sur les exercices 2003 à 2009 a été conclu avec les autorités italiennes au troisième trimestre 2012 et a été payé pour la plus grande partie. Les provisions et passifs constitués pour les impôts sur le résultat coïncident avec les coûts résultant de l'arrangement.

29 Passifs éventuels

Procédures devant la Commission de la concurrence

La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert des procédures contre différentes sociétés du groupe Swisscom. Ces procédures sont décrites ci-après. En cas d'infraction à la concurrence, la Comco peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Calculée en fonction de la durée, de la gravité et du genre de l'infraction, l'amende peut aller jusqu'à 10% du chiffre d'affaires réalisé par la société sur les marchés concernés en Suisse au cours des trois derniers exercices. Le 20 octobre 2005, la Comco a ouvert une enquête à l'encontre de Swisscom SA et de Swisscom (Suisse) SA pour abus de position dominante sur le marché. L'enquête vise à déterminer si les prix facturés par Swisscom pour les prestations préalables ADSL mises à la disposition des autres fournisseurs de services Internet sont si élevés par rapport au prix qu'elle facture à ses propres clients finaux qu'il ne reste plus de marge bénéficiaire suffisante (prix-ciseaux ou price squeezing) à ces fournisseurs. Swisscom réfute l'accusation de position dominante et rejette le reproche selon lequel elle pratiquerait des prix-ciseaux. Elle est d'avis que les prix demandés pour les prestations préalables ADSL permettaient à ses concurrents du secteur de l'ADSL de dégager une marge bénéficiaire normale. Dans sa décision du 5 novembre 2009, la Comco a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 millions pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral le 7 décembre 2009. Se basant sur une appréciation juridique, Swisscom en conclut qu'actuellement il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. Elle n'a donc pas enregistré de provision à cet effet dans ses états financiers consolidés aux 31 décembre 2011 et 2012. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, il pourrait en découler des prétentions de droit civil contre Swisscom, mais cette dernière considère comme peu vraisemblable que de telles prétentions puissent être appliquées.

Procédures réglementaires

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. D'autres procédures d'accès selon la loi révisée sur les télécommunications sont en suspens auprès de la Comco et du Tribunal administratif fédéral.

Autres passifs éventuels

Au deuxième trimestre 2012, un concurrent de Fastweb a introduit une action contre Fastweb en rapport avec l'appel d'offres pour des mandats de grands clients. Se basant sur une appréciation juridique, Swisscom a conclu qu'il est peu probable que cette action entraîne une sortie de trésorerie. C'est pourquoi aucune provision n'a jusqu'à présent été enregistrée à ce titre. En cas d'issue négative de la procédure, la sortie de trésorerie peut s'élever à environ EUR 60 millions (CHF 72 millions).

30 Autres passifs non financiers

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Chiffre d'affaires différé	338	354
Dettes de TVA	117	144
Paiements reçus d'avance	56	21
Autres passifs non financiers courants	132	157
Total des autres passifs non financiers courants	643	676
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	187	191
Autres passifs non financiers non courants	100	105
Total des autres passifs non financiers non courants	287	296

Les chiffres d'affaires différés englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance. La dissolution des bénéfices résultant de profits liés à la cession-bail d'immeubles (sale and leaseback) différés sur la durée du contrat de location est comptabilisée dans le compte de profits et pertes comme autre produit (voir note 13).

31 Informations complémentaires sur les capitaux propres

Capital-actions et actions propres

Au 31 décembre 2012, le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Toutes les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Des actions d'une valeur de marché totale de CHF 6 millions (CHF 9 millions un an plus tôt) ont été remises dans le cadre des plans de rémunération en actions (voir note 11). Le portefeuille d'actions propres a évolué comme suit:

	Nombre	Prix moyen en CHF	En millions CHF
Solde au 31 décembre 2010	3 859	332	1
Achat sur le marché	18 253	404	7
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(21 677)	391	(8)
Solde au 31 décembre 2011	435	404	-
Achat sur le marché	15 500	361	6
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(15 489)	361	(6)
Solde au 31 décembre 2012	446	361	-

Après la déduction de 446 actions propres (435 unités l'année précédente), le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2012 s'élevait à 51 801 497 actions (51 801 508 unités un an plus tôt).

Autres réserves

En millions CHF	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecart de change	Autres réserves Total
Solde au 31 décembre 2010	(38)	2	(1 550)	(1 586)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	(149)	(149)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	–	(3)	–	(3)
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	–	3	–	3
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	(24)	–	–	(24)
Part inefficace de la couverture des flux de trésorerie reclassée dans le compte de profits et pertes	31	–	–	31
Impôts sur le résultat	(3)	–	111	108
Solde au 31 décembre 2011	(34)	2	(1 588)	(1 620)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	(26)	(26)
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	–	5	–	5
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	(5)	–	–	(5)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	8	–	–	8
Impôts sur le résultat	–	(1)	6	5
Solde au 31 décembre 2012	(31)	6	(1 608)	(1 633)

Les réserves de couverture englobent les ajustements de la juste valeur d'instruments de couverture qui ont été désignés en tant que couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges). Les réserves d'appréciation du marché comprennent les ajustements de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente. Les réserves pour écarts de change englobent les différences découlant de la conversion des états financiers des filiales et des sociétés associées de la monnaie fonctionnelle en francs suisses. Au 31 décembre 2012, les pertes de conversion cumulées de Fastweb s'élevaient à CHF 1 978 millions (CHF 1 951 millions pour l'exercice précédent).

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global 2012 se décomposent comme suit:

2012, en millions CHF	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecart de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	(26)	(26)	–	(26)
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(904)	–	–	–	(904)	(4)	(908)
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	–	–	5	–	5	–	5
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	–	(5)	–	–	(5)	–	(5)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	–	8	–	–	8	–	8
Impôts sur les bénéfices	179	–	(1)	6	184	1	185
Autres éléments du résultat global	(725)	3	4	(20)	(738)	(3)	(741)

Les autres éléments du résultat global 2011 se décomposent comme suit:

2011, en millions CHF	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecarts de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global retraité
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	(149)	(149)	–	(149)
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(781)	–	–	–	(781)	–	(781)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	–	–	(3)	–	(3)	–	(3)
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	–	–	3	–	3	–	3
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	–	(24)	–	–	(24)	–	(24)
Part inefficace de la couverture des flux de trésorerie reclassée dans le compte de profits et pertes	–	31	–	–	31	–	31
Impôts sur les bénéfices	160	(3)	–	111	268	–	268
Autres éléments du résultat global	(621)	4	–	(38)	(655)	–	(655)

32 Distribution de dividendes

Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2012, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 5 082 millions. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Le dividende proposé pour l'exercice 2012 n'est pas comptabilisé en tant que passif dans les présents états financiers consolidés. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende.

En 2011 et 2012, Swisscom a versé les dividendes suivants:

En millions CHF ou selon indication	2012	2011
Nombres d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en millions d'unités)	51,801	51,802
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	21,00
Dividendes versés	1 140	1 088

En 2012, les dividendes ont été payés entièrement à partir des bénéfices reportés. L'année précédente, des dividendes ont été payés pour un montant de CHF 234 millions issu des réserves de capital et de CHF 854 millions provenant des bénéfices reportés. Pour l'exercice 2012, le Conseil d'administration proposera un dividende de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale du 4 avril 2013. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 millions au total. Le versement du dividende est prévu pour le 11 avril 2013.

33 Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. Les risques financiers les plus importants sont liés aux variations des taux de change, des taux d'intérêt, de la solvabilité des contreparties ainsi que des liquidités. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées avec pour but de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Ces directives contiennent en particulier des limites de risque pour les instruments financiers autorisés et déterminent les processus de contrôle du risque. A l'exception de la gestion des risques de crédit liés à l'exploitation, la gestion du risque financier est du ressort de l'unité centrale Treasury. Celle-ci identifie les risques financiers, les évalue et les couvre en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du groupe. Le processus de gestion du risque mis en œuvre prévoit aussi l'établissement régulier de rapports sur l'évolution des risques financiers.

Risques de prix du marché

Risques de change

Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe. Les risques de change qui influent sur le cash-flow (risque de transaction) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). En revanche, les risques de change qui influent sur les capitaux propres (risque de conversion) ne sont pas couverts. La gestion des risques de change par Swisscom vise à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. Afin de couvrir le risque de transaction, Swisscom recourt à des contrats à terme sur devises, à des options sur devises et à des swaps de change. Les principales monnaies concernées sont l'EUR et l'USD. Au 31 décembre 2012, Swisscom n'avait pas utilisé d'instruments financiers pour couvrir le risque de change lié à la conversion des états financiers en monnaie étrangère (risque de conversion), comme lors de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2012, les risques de change et les opérations de couverture sur devises étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
Au 31 décembre 2012			
Liquidités	59	2	–
Clients et autres débiteurs	14	5	11
Autres actifs financiers	2	146	–
Passifs financiers	(757)	(166)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(254)	(71)	(23)
Exposition nette aux valeurs comptables	(936)	(84)	(12)
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(118)	(313)	–
Exposition nette avant des opérations de couverture	(1 054)	(397)	(12)
Contrats à terme sur devises	–	146	–
Swaps de change	83	18	–
Swaps de devises	755	37	–
Opérations de couverture	838	201	–
Exposition nette	(216)	(196)	(12)

Au 31 décembre 2011, les risques de change et les opérations de couverture sur devises étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
Au 31 décembre 2011			
Liquidités	4	5	1
Clients et autres débiteurs	9	7	21
Autres actifs financiers	–	177	–
Passifs financiers	(928)	(196)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(336)	(45)	(26)
Exposition nette aux valeurs comptables	(1 251)	(52)	(4)
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(648)	(345)	–
Exposition nette avant des opérations de couverture	(1 899)	(397)	(4)
Contrats à terme sur devises	286	162	–
Swaps de change	37	–	–
Swaps de devises	760	37	–
Opérations de couverture	1 083	199	–
Exposition nette	(816)	(198)	(4)

Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de profits et pertes d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Incidence sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière		
Volatilité EUR 4,85% (exercice précédent 9,86%)	45	123
Volatilité USD 8,94% (exercice précédent 15,56%)	8	8
Opérations de couverture pour les postes de l'état de la situation financière		
Volatilité EUR 4,85% (exercice précédent 9,86%)	(37)	(75)
Volatilité USD 8,94% (exercice précédent 15,56%)	(3)	(6)
Flux de trésorerie prévus		
Volatilité EUR 4,85% (exercice précédent 9,86%)	6	64
Volatilité USD 8,94% (exercice précédent 15,56%)	28	54
Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus		
Volatilité EUR 4,85% (exercice précédent 9,86%)	(4)	(32)
Volatilité USD 8,94% (exercice précédent 15,56%)	(15)	(25)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur la situation financière de Swisscom. Les fluctuations de taux entraînent des modifications des produits et des charges d'intérêts et peuvent en outre influencer la valeur de marché de certains actifs financiers, engagements et instruments de couverture. Swisscom pratique une gestion active des risques de taux d'intérêt, dont le but principal consiste à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. A cet effet, Swisscom a recours à des swaps.

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Passifs financiers portant intérêt fixe	6 472	5 978
Passifs financiers portant intérêt variable	1 985	2 537
Total des passifs financiers portant intérêt	8 457	8 515
Actifs financiers portant intérêt fixe	(93)	(115)
Actifs financiers portant intérêt variable	(572)	(359)
Total des actifs financiers portant intérêt	(665)	(474)
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	7 792	8 041
Portant intérêt variable	1 413	2 178
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	(350)	(350)
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	57	58
Portant intérêt variable, net	1 120	1 886
Portant intérêt fixe	6 379	5 863
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	350	350
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(57)	(58)
Portant intérêt fixe, net	6 672	6 155
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	7 792	8 041

Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-après montre les effets sur le compte de résultat et sur les capitaux propres d'une variation des taux en CHF de 100 points de base. Les intérêts négatifs ont été exclus du calcul de la sensibilité dans les capitaux propres.

En millions CHF	Compte de profits et pertes		Capitaux propres	
	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base
Au 31 décembre 2012				
Financements variables	(14)	14	–	–
Swaps de taux d'intérêt	3	(3)	12	(2)
Sensibilité des flux de trésorerie, net	(11)	11	12	(2)
Au 31 décembre 2011				
Financements variables	(22)	22	–	–
Swaps de taux d'intérêt	3	(3)	16	(8)
Sensibilité des flux de trésorerie, net	(19)	19	16	(8)

Risque de crédit

Risques de crédit provenant de l'exploitation

Swisscom est exposée à des risques de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. Il n'existe toutefois pas de concentration significative de risques de crédit. Swisscom dispose de directives veillant à ce que ses produits et services ne soient vendus qu'à des clients solvables. Par ailleurs, dans le cadre de l'activité opérationnelle, les impayés sont surveillés en permanence. Swisscom supporte les risques de crédit par le biais de correctifs de valeur individuels et de correctifs de valeur forfaitaires. La concentration des risques est en outre réduite en raison du nombre élevé de clients. En ce qui concerne les actifs financiers qui ne sont ni dépréciés ni impayés à la date de clôture, il n'existe aucun signe pouvant laisser supposer que leurs débiteurs n'honoreront pas leurs obligations. Des informations supplémentaires sur les actifs financiers figurent dans les notes 17, 18 et 19.

Risques de crédit liés aux transactions financières

Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie au travers des instruments financiers dérivés et des placements. Une directive concernant les instruments financiers dérivés et les placements définit les exigences relatives aux contreparties. Des limites individuelles sont en outre fixées pour les contreparties. Ces limites et les évaluations de la solvabilité des contreparties font l'objet d'un examen régulier. Swisscom conclut des contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association) avec les contreparties pour limiter le risque de ses opérations sur dérivés. La valeur comptable des actifs financiers correspond au risque de crédit et se décompose comme suit:

En millions CHF	Notes	31.12.2012	31.12.2011
Liquidités	17	538	314
Clients et autres débiteurs	18	2 824	2 978
Prêts et créances	19	173	210
Instruments financiers dérivés	19	23	28
Valeur comptable totale des actifs financiers		3 558	3 530

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers ainsi que la notation des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se décomposent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
AAA	28	1
AA	–	–
AA–	139	168
A+	150	87
A	99	9
A–	9	11
BBB+	8	1
BBB	–	2
Sans notation, avec garantie d'Etat	234	189
Sans notation	67	84
Total	734	552

Risque de liquidité

La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables et la possibilité d'un financement au moyen de montants correspondants. Swisscom met en œuvre des processus et applique des principes garantissant une liquidité suffisante pour assurer le règlement de ses engagements courants et à venir. Swisscom dispose d'une limite de crédit bancaire garantie inchangée de CHF 2 000 millions jusqu'en 2015. Au 31 décembre 2012, cette limite était restée inutilisée, comme lors de l'exercice précédent.

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2012 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Au 31 décembre 2012						
Passifs financiers non dérivés						
Prêts bancaires	1 169	1 271	199	11	877	184
Emprunts obligataires	5 455	6 211	727	1 407	1 400	2 677
Placements privés	1 252	1 338	145	214	622	357
Passifs résultant de contrats de location-financement	639	1 847	48	47	141	1 611
Autres passifs financiers portant intérêt	11	11	8	1	1	1
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	21	21	5	16	–	–
Fournisseurs et autres créditeurs	2 159	2 159	2 159	–	–	–
Passifs financiers dérivés						
Instruments financiers dérivés	236	313	81	83	65	84
Total	10 942	13 171	3 372	1 779	3 106	4 914

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2011 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Au 31 décembre 2011						
Passifs financiers non dérivés						
Emprunts sur le marché monétaire	130	130	130	–	–	–
Prêts bancaires	1 177	1 268	166	17	891	194
Emprunts obligataires	5 199	6 025	420	718	2 087	2 800
Placements privés	1 399	1 473	163	144	566	600
Passifs résultant de contrats de location-financement	660	1 909	61	51	138	1 659
Autres passifs financiers portant intérêt	14	14	10	2	1	1
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	21	21	4	15	2	–
Fournisseurs et autres créditeurs	2 190	2 190	2 190	–	–	–
Passifs financiers dérivés						
Instruments financiers dérivés	231	309	4	85	129	91
Total	11 021	13 339	3 148	1 032	3 814	5 345

Evaluation des justes valeurs

En raison de leur échéance proche, la valeur comptable des clients, fournisseurs et autres débiteurs correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur. La valeur comptable des liquidités et des prêts à court terme correspond à la juste valeur. La juste valeur des placements disponibles à la vente est basée sur les cours boursiers ou correspond aux prix d'acquisition. La juste valeur des autres actifs financiers non courants est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des passifs financiers à taux fixe est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des passifs résultant de contrats de location-financement est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur d'instruments dérivés négociés officiellement et des placements détenus en vue de leur négoce ou de leur vente est fondée sur leur cotation à la date de clôture des comptes. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises sont estimés au cours à terme des devises à la date de clôture des comptes. Les options sur devises sont évaluées au moyen de modèles de prix d'options.

Catégories d'évaluation et justes valeurs d'instruments financiers

En millions CHF	Valeur comptable				
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Juste valeur
Au 31 décembre 2012					
Liquidités	538	–	–	–	538
Clients et autres débiteurs	2 824	–	–	–	2 824
Autres actifs financiers					
Dépôts à terme avec échéance supérieure à 90 jours	6	–	–	–	6
Autres prêts et créances	167	–	–	–	185
Actifs financiers disponibles à la vente	–	41	–	–	41
Instruments financiers dérivés	–	–	23	–	23
Total des actifs financiers	3 535	41	23	–	3 617
Emprunts sur le marché monétaire	–	–	–	–	–
Prêts bancaires	–	–	–	1 169	1 217
Emprunts obligataires	–	–	–	5 455	5 896
Placements privés	–	–	–	1 252	1 284
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	639	1 344
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	11	11
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	21	21
Instruments financiers dérivés	–	–	236	–	236
Fournisseurs et autres créditeurs	–	–	–	2 159	2 159
Total des passifs financiers	–	–	236	10 706	12 168

En millions CHF	Valeur comptable				
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Juste valeur
Au 31 décembre 2011					
Liquidités	314	–	–	–	314
Clients et autres débiteurs	2 978	–	–	–	2 978
Autres actifs financiers					
Dépôts à terme avec échéance supérieure à 90 jours	5	–	–	–	5
Autres prêts et créances	205	–	–	–	222
Actifs financiers disponibles à la vente	–	31	–	–	31
Instruments financiers dérivés	–	–	28	–	28
Total des actifs financiers	3 502	31	28	–	3 578
Emprunts sur le marché monétaire	–	–	–	130	130
Prêts bancaires	–	–	–	1 177	1 216
Emprunts obligataires	–	–	–	5 199	5 657
Placements privés	–	–	–	1 399	1 458
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	660	1 253
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	14	15
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	21	21
Instruments financiers dérivés	–	–	231	–	231
Fournisseurs et autres créditeurs	–	–	–	2 190	2 190
Total des passifs financiers	–	–	231	10 790	12 171

Niveau hiérarchique pour les justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs comporte les trois niveaux suivants:

- > Niveau 1: cours de Bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- > Niveau 2: autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- > Niveau 3: facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

En millions CHF	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Au 31 décembre 2012				
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	1	–	20	21
Actifs financiers dérivés	–	–	23	23
Passifs financiers				
Passifs financiers dérivés	–	236	–	236
Au 31 décembre 2011				
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	2	–	16	18
Actifs financiers dérivés	–	5	23	28
Passifs financiers				
Passifs financiers dérivés	–	231	–	231

Swisscom a en outre comptabilisé au 31 décembre 2012 des actifs financiers disponibles à la vente d'une valeur comptable de CHF 20 millions (CHF 13 millions pour l'exercice précédent), évalués à leur prix d'acquisition. Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds. La juste valeur a été calculée à partir d'un modèle de calcul. En 2011 et 2012, il n'y a pas eu de transfert entre les différents niveaux.

Catégories d'évaluation et résultats d'instruments financiers

Les résultats par catégorie d'évaluation se décomposent de la façon suivante:

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
2012					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	14	–	(4)	(258)	(5)
Conversion de monnaies étrangères	(4)	–	(3)	6	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	(5)	–	–	(3)
Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes	10	(5)	(7)	(252)	(8)
Variation de la juste valeur	–	–	–	–	(5)
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	5	–	–	8
Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global	–	5	–	–	3
Résultat net total par catégorie d'évaluation	10	–	(7)	(252)	(5)

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
2011					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	25	–	(38)	(257)	(4)
Variation de la juste valeur	–	–	9	–	–
Conversion de monnaies étrangères	(2)	–	(17)	21	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	(3)	–	–	(27)
Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes	23	(3)	(46)	(236)	(31)
Variation de la juste valeur	–	(3)	–	–	(24)
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	3	–	–	31
Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	–	7
Résultat net total par catégorie d'évaluation	23	(3)	(46)	(236)	(24)

Les autres charges d'exploitation comprenaient en plus, en 2012, des correctifs de valeur sur clients et autres débiteurs d'un montant de CHF 70 millions (CHF 111 millions lors de l'exercice précédent).

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés suivants ont été comptabilisés aux 31 décembre 2011 et 2012:

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Couvertures de juste valeur	58	58	–	–	(18)	(17)
Couvertures de flux de trésorerie	533	835	–	5	(43)	(43)
Autres instruments financiers dérivés	1 215	1 489	23	23	(175)	(171)
Total instruments financiers dérivés	1 806	2 382	23	28	(236)	(231)
Dont des instruments financiers dérivés courants			23	28	(75)	(6)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			–	–	(161)	(225)

Instruments de couverture de juste valeur

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Cross-currency interest rate swaps en EUR	58	58	–	–	(18)	(17)
Total couvertures de juste valeur	58	58	–	–	(18)	(17)

En 2007, des swaps en EUR portant sur EUR 48 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR et ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couvertures de juste valeur (fair value hedges). Au 31 décembre 2012, les instruments désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) présentaient une juste valeur négative de CHF 18 millions (CHF 17 millions pour l'exercice précédent).

Couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges)

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Cross-currency interest rate swaps en USD	37	37	–	–	(23)	(22)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	350	350	–	–	(17)	(17)
Contrats à terme sur devises en USD	146	162	–	5	(3)	–
Contrats à terme sur devises en EUR	–	286	–	–	–	(4)
Total couvertures de flux de trésorerie	533	835	–	5	(43)	(43)

Au 31 décembre 2012, les instruments dérivés comprenaient des swaps de devises destinés à couvrir les risques de change en relation avec des prêts bancaires en USD. Ces instruments de couverture ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) et présentaient à la date de clôture une juste valeur négative de CHF 23 millions (CHF 22 millions l'année précédente). Dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés, CHF 2 millions (CHF 5 millions un an plus tôt) étaient comptabilisés au 31 décembre 2012. La durée résiduelle maximale des couvertures s'élève encore à un an.

Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée allant jusqu'en 2016, afin de couvrir le risque de taux d'intérêt résultant de placements privés à taux variables d'un montant de CHF 350 millions. Les couvertures ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge). Au 31 décembre 2012, ces swaps de taux d'intérêt présentaient une juste valeur négative de CHF 17 millions (CHF 17 millions un an plus tôt). Pour ces instruments de couverture, CHF 18 millions (CHF 18 millions l'année précédente) ont été comptabilisés dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés. En 2009, Swisscom a résilié des swaps de taux d'intérêt désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en vue de la couverture anticipée du risque de taux d'intérêt lié à des prises d'emprunt souhaitées pour un montant de CHF 500 millions. La part effective de CHF 24 mil-

lions a été laissée dans les autres réserves et sera comptabilisée dans les charges d'intérêts durant la période couverte des emprunts obligataires émis en 2009. Dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés, un montant négatif de CHF 10 millions (CHF 15 millions un an plus tôt) était comptabilisé au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, les instruments financiers dérivés comprenaient des contrats de change à terme à hauteur d'USD 159 millions, qui serviront de couverture pour de futures acquisitions de marchandises et de services dans les monnaies correspondantes. Ces opérations de couverture ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les opérations de couverture présentent une juste valeur négative de CHF 3 millions (valeur de marché positive de CHF 5 millions un an plus tôt). L'année précédente, des opérations de couverture en EUR étaient comptabilisées avec une juste valeur négative de CHF 4 millions. Pour ces instruments de couverture désignés, un montant négatif de CHF 3 millions (montant positif de CHF 1 million l'année précédente) a été comptabilisé dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés.

Autres instruments financiers dérivés

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Cross-currency interest rate swaps en EUR	697	702	–	–	(150)	(145)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	700	–	–	(25)	(24)
Swaps de change en USD	42	–	–	–	–	–
Swaps de change en EUR	226	285	–	–	–	(2)
Options résultant d'acquisitions d'entreprises	50	50	23	23	–	–
Total autres instruments financiers dérivés	1 215	1 737	23	23	(175)	(171)

En 2010, des swaps en EUR d'une durée de cinq ans portant sur EUR 350 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR. Ces couvertures n'ont pas été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). En 2007, des swaps de devises en EUR portant sur EUR 228 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR. Ces swaps n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au 31 décembre 2012, les instruments financiers dérivés comprenaient des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 200 millions d'une durée allant jusqu'en 2040 et avec une valeur de marché négative de CHF 25 millions (valeur de marché négative de CHF 24 millions un an plus tôt), qui n'avaient pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Lors de l'exercice précédent, un autre swap de taux d'intérêt portant sur CHF 500 millions, non désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) et arrivé à expiration en 2012, a été comptabilisé avec une juste valeur nulle.

Les instruments financiers dérivés comprennent en outre des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés incluent également des options issues d'acquisitions de sociétés avec une valeur de marché positive de CHF 23 millions (CHF 23 millions l'exercice précédent).

Gestion de capitaux

Le capital géré comprend les capitaux propres, y compris les intérêts minoritaires. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres lui permettant d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés et correspondant aux risques. De plus, Swisscom tient à disposition des moyens financiers autorisant des investissements procurant des avantages à sa clientèle et générant des revenus supplémentaires en faveur des investisseurs. Le capital géré fait l'objet d'une surveillance au travers de la quote-part des capitaux propres; cette quote-part sert à calculer le rapport entre les capitaux propres du groupe et le total des actifs.

Le calcul de la quote-part des capitaux propres est indiqué ci-dessous:

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	4 132	4 272
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	24	24
Total des capitaux	4 156	4 296
Total des actifs	20 094	19 450
Quote-part des capitaux propres en %	20,7	22,1

Dans ses objectifs stratégiques valables à partir du 1^{er} janvier 2008, le Conseil fédéral a fixé la dette nette maximale de Swisscom à 2,1 fois le résultat d'exploitation avant impôts, intérêts et amortissements (EBITDA). La valeur cible interne visée par Swisscom pour le rapport entre la dette nette et l'EBITDA s'élève à un facteur de 2,0. Le dépassement temporaire de cette valeur est possible, alors qu'une valeur inférieure représente un ballon d'oxygène financier.

Le rapport entre la dette nette et l'EBITDA se présente comme suit:

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Emprunts sur le marché monétaire	–	130
Emprunts obligataires	5 455	5 199
Prêts bancaires	1 169	1 177
Placements privés	1 252	1 399
Passifs résultant de contrats de location-financement	639	660
Autres passifs financiers	268	266
Total des passifs financiers	8 783	8 831
Liquidités	(538)	(314)
Placements à court terme	(40)	(73)
Actifs financiers non courants portant intérêt fixe	(134)	(135)
Dettes nettes	8 071	8 309
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 381	4 584
Ratio dettes nettes/résultat d'exploitation EBITDA	1,8	1,8

La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme.

34 Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation des actifs et passifs opérationnels

En millions CHF	2012	2011
Clients et autres débiteurs	135	(256)
Stocks	(16)	6
Autres actifs non financiers	135	(24)
Fournisseurs et autres créditeurs	(31)	(7)
Provisions	(34)	(37)
Autres passifs non financiers	(48)	(33)
Engagements de prévoyance professionnelle	(84)	(91)
Total des variations des actifs et passifs courants	57	(442)

Acquisitions d'intérêts minoritaires Fastweb

En 2010, Swisscom a acquis les actions en circulation de Fastweb S.p.A. pour un prix total d'achat d'EUR 256 millions (CHF 342 millions). Le reliquat d'EUR 71 millions (CHF 92 millions) selon la procédure de rachat a été payé au premier trimestre 2011.

Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2012, les autres sorties de trésorerie provenant des activités de financement se sont montées à CHF 12 millions (CHF 4 millions lors de l'exercice précédent). Cela s'explique essentiellement par le paiement d'opérations de couverture et par la commission de mise à disposition des limites de crédit garanties.

Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent des acquisitions découlant de location-financement pour un montant de CHF 8 millions (CHF 5 millions pour l'exercice précédent) (voir note 23). En 2011, en vertu d'un accord avec la contrepartie, des créances financières à hauteur d'USD 166 millions (CHF 146 millions) ont été compensées avec des passifs financiers de même montant et décomptabilisées de l'état de la situation financière.

35 Obligations futures

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2012, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 868 millions (CHF 658 millions un an plus tôt).

Location simple

La location simple concerne principalement la location d'immeubles commerciaux (voir note 26). En 2012, les paiements consacrés à la location simple se montaient à CHF 272 millions (CHF 312 millions pour l'exercice précédent).

La composition des paiements minimaux futurs pour la location découlant de contrats de location simple est la suivante:

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2011
Dans un délai d'1 an	118	135
Dans un délai de 1 à 2 ans	98	115
Dans un délai de 2 à 3 ans	87	81
Dans un délai de 3 à 4 ans	69	65
Dans un délai de 4 à 5 ans	54	55
Après 5 ans	269	176
Total des paiements minimaux au titre de la location	695	627

36 Recherche et développement

Des charges de CHF 28 millions pour 2012 (CHF 27 millions un an auparavant) ont été comptabilisées pour la recherche et le développement.

37 Parties liées

Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2012, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire 56,8% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la majorité nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit en premier lieu des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunication à la Confédération et lui achète en outre des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales, les régies et autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fers fédéraux suisses, RUAG et Skyguide) ainsi que la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue avec la Poste des transactions financières aux conditions du marché.

Sociétés associées

Les prestations fournies aux sociétés associées ainsi que celles obtenues de la part de ces dernières sont basées sur les prix du marché. Les sociétés associées sont mentionnées dans la note 41.

Actionnaires minoritaires

Les relations entre parties liées au niveau des actionnaires minoritaires comprennent pour l'essentiel la relation existant entre PubliGroupe et Swisscom Directories. Les prestations avec ces parties liées s'échangent sur la base des prix du marché.

Institutions de prévoyance du personnel

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 10.

Transactions et soldes de divers postes

Les transactions et soldes des divers postes concernant les parties liées se présentaient comme suit à fin 2011 et 2012:

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	355	164	288	380
Sociétés associées	117	230	16	33
Autres actionnaires minoritaires	9	1	1	–
Total 2012/Solde au 31 décembre 2012	481	395	305	413

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	329	171	234	531
Sociétés associées	85	170	15	19
Autres actionnaires minoritaires	11	–	1	–
Total 2011/Solde au 31 décembre 2011	425	341	250	550

Rémunérations des principaux dirigeants

En millions CHF	2012	2011
Rémunération en cours	1,6	1,7
Rémunération en actions	0,7	0,8
Cotisations de sécurité sociale	0,3	0,2
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	2,6	2,7
Rémunération en cours	7,5	7,3
Rémunération en actions	1,2	1,2
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	–	–
Cotisations de prévoyance	1,1	0,9
Rémunération aux anciens membres de la Direction du groupe	0,1	–
Cotisations de sécurité sociale	0,6	0,6
Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe	10,5	10,0
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	13,1	12,7

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Un tiers de la rémunération totale (hors jetons de présence) du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, ainsi que de prestations en nature, de prestations supplémentaires et de prestations de prévoyance. Les membres de la Direction du groupe, à l'exception d'une personne, perçoivent 25% de la part variable liée au résultat en actions. L'un des membres a perçu 36% (voir note 11). Les rémunérations et les participations au sens du droit des sociétés anonymes (art. 663b^{bis} et 663c, al. 3, du Code suisse des obligations) sont publiées dans les notes des comptes annuels de Swisscom SA.

38 Informations sur les concessions de service

Le 21 juin 2007, s'appuyant sur la loi sur les télécommunications (LTC), la Commission fédérale de la communication (ComCom) a octroyé à Swisscom la concession relative au service universel pour les années 2008 à 2017. En sa qualité de concessionnaire, Swisscom s'engage à offrir le service universel à l'ensemble de la population suisse, pendant la durée de la concession (dix ans). La concession s'étend à tout le pays. Le service universel garantit l'accès à une offre minimale de prestations et de services de télécommunication, en particulier le droit à un raccordement permettant l'établissement de communications téléphoniques nationales et internationales en temps réel, l'envoi et la réception de fax et l'accès à Internet. Le service universel fixe également la mise à disposition d'un nombre prescrit de cabines téléphoniques publiques (Publiphone) par commune. Le Conseil fédéral détermine périodiquement les prix plafonds du service universel.

39 Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques

Swisscom dispose d'une gestion centralisée des risques qui différencie les risques stratégiques des risques opérationnels. Tous les risques identifiés sont quantifiés en fonction de leur probabilité de survenance et de leur influence potentielle et consignés dans un rapport sur les risques. Ce rapport est discuté périodiquement dans le cadre de l'Audit Committee de Swisscom. La Direction a pour objectif de surveiller en permanence les risques et de les maintenir sous contrôle. Il est procédé à une évaluation des risques afin d'identifier les risques découlant de l'application des règles comptables ou des rapports financiers. Des contrôles permettant de réduire les risques d'erreur dans les états financiers sont définis dans le cadre du système de contrôle interne. Les risques résiduels sont répartis en diverses catégories en fonction de leur effet potentiel et surveillés en conséquence (voir notes 4 et 33).

40 Événements postérieurs à la date de clôture

Approbaton des comptes annuels

Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 6 février 2013. A cette date, aucun événement postérieur à la date de clôture n'a eu lieu.

41 Liste des sociétés du groupe

Société	Siège	Quote-part d'intérêt dans le capital en %	Monnaie	Capital social en millions	Secteur
Suisse					
Alphapay SA	Zurich	100	CHF	0,5	Autres
Axept SA	Opfikon	100	CHF	0,2	Swisscom Suisse
BFM Business Fleet Management AG	Ittigen	100	CHF	1,0	Autres
Billag SA	Fribourg	100	CHF	0,1	Autres
cablex SA	Berne	100	CHF	5,0	Autres
CT Cinetrade AG	Zurich	49	CHF	0,5	Swisscom Suisse
Curabill Treuhand GmbH	Saint-Gall	100	CHF	–	Autres
Datasport SA	Gerlafingen	100	CHF	0,2	Autres
local.ch SA	Zurich	51	CHF	3,0	Swisscom Suisse
LTV Pages Jaunes SA	Zurich	49	CHF	10,0	Swisscom Suisse
Medgate Holding SA	Zoug	40	CHF	6,2	Autres
Mona Lisa Capital SA	Ittigen	99,5	CHF	5,0	Group Headquarters
MyStrom SA	Berne	80	CHF	0,1	Autres
Sicap SA	Berne	81,5	CHF	2,0	Autres
Swisscom Broadcast SA	Berne	100	CHF	25,0	Autres
Swisscom Directories SA	Berne	51	CHF	1,5	Swisscom Suisse
Swisscom Energy Solutions SA	Ittigen	100	CHF	0,1	Autres
Swisscom Event & Media Solutions SA	Ittigen	100	CHF	0,1	Autres
Swisscom Immeubles SA	Ittigen	100	CHF	100,0	Autres
Swisscom IT Services SA	Berne	100	CHF	150,0	Autres
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA	Oltén	100	CHF	0,1	Autres
Swisscom IT Services Sourcing SA	Münchenstein	60	CHF	3,0	Autres
Swisscom Suisse SA	Ittigen	100	CHF	1 000,0	Swisscom Suisse
Transmedia Communications SA	Genève	31,5	CHF	0,5	Swisscom Suisse
Wingo SA	Fribourg	100	CHF	3,0	Swisscom Suisse
Worklink AG	Berne	100	CHF	0,5	Group Headquarters
Belgique					
Belgacom International Carrier Services	Bruxelles	22,4	EUR	1,5	Swisscom Suisse
Hospitality Services Belgique SA	Bruxelles	100	EUR	0,6	Autres
Swisscom Belgium N.V.	Bruxelles	100	EUR	4 330,2	Group Headquarters
Chine					
Swisscom Hospitality Hong Kong Ltd	Hong Kong	100	HKD	–	Autres
Danemark					
Swisscom Hospitality Denmark A/S	Hellerup	100	DKK	0,6	Autres
Allemagne					
Hospitality Services Deutschland Plus GmbH	Munich	100	EUR	0,1	Autres
Swisscom Telco GmbH	Eschborn	100	EUR	–	Group Headquarters
Finlande					
Swisscom Hospitality Finlande Oy	Helsinki	100	EUR	0,1	Autres
Vilant Systems Oy	Espoo	20	EUR	–	Autres
France					
Sicap France SA	Lyon	81,5	EUR	0,5	Autres
Hospitality Services France SA	Paris	96	EUR	5,6	Autres

Société	Siège	Quote-part d'intérêt dans le capital en %	Monnaie	Capital social en millions	Secteur
Grande-Bretagne					
Hospitality Networks and Services UK Ltd	Londres	100	GBP	1,6	Autres
Italie					
e.BisMedia S.p.A.	Milan	100	EUR	15,3	Fastweb
Fastweb S.p.A.	Milan	100	EUR	41,3	Fastweb
Fastweb Wholesale S.r.l.	Milan	100	EUR	5,0	Fastweb
Hospitality Services Italia S.r.l.	Milan	100	EUR	0,1	Autres
Qualified eXchange Network S.c.p.A.	Rome	60	EUR	0,5	Fastweb
Metroweb S.p.A. ¹	Milan	11	EUR	27,6	Fastweb
Swisscom Italia S.r.l.	Milan	100	EUR	2 502,6	Group Headquarters
Liechtenstein					
Swisscom Re AG	Vaduz	100	CHF	5,0	Group Headquarters
Luxembourg					
Hospitality Services Luxembourg SA	Luxembourg	100	EUR	–	Autres
Malaisie					
Sicap Malaysia SdnBhd	Kuala Lumpur	81,5	MYR	0,5	Autres
Pays-Bas					
HSIA Hospitality Services Netherlands B.V.	La Haye	100	EUR	–	Autres
NGT International B.V.	Capelle a/d IJssel	100	EUR	–	Swisscom Suisse
Swisscom Investments B.V.	Hoofddorp	100	EUR	–	Group Headquarters
Norvège					
Swisscom Hospitality Norge A/S	Stavanger	100	NOK	0,3	Autres
Autriche					
Hospitality Services GmbH	Vienne	100	EUR	0,3	Autres
Swisscom IT Services Finance SE	Vienne	100	EUR	0,1	Autres
Portugal					
HSIA Hospitality Services Portugal	Lisbonne	100	EUR	1,1	Autres
Roumanie					
Hospitality Services s.r.l.	Bucarest	100	RON	–	Autres
Russie					
Swisscom Hospitality Russia LLC	Moscou	100	RUB	0,1	Autres
Espagne					
Hospitality Networks and Services Espana SA	Madrid	100	EUR	0,1	Autres
Whisher S.L.	Barcelone	40	EUR	–	Group Headquarters
Singapour					
Sicap Asia Pacific Pte Ltd	Singapour	81,5	SGD	0,1	Autres
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd	Singapour	100	SGD	0,1	Autres
Afrique du Sud					
Sicap Africa Pty Ltd	Johannesburg	81,5	ZAR	0,1	Autres
USA					
Hospitality Services North America Corp.	Dulles	98	USD	1,6	Autres

¹ La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Voir note 25.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Swisscom SA, présentés aux pages 149 à 220, comprenant le compte de profits et pertes, le compte de résultat global, l'état de la situation financière, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Rolf Hauenstein
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Daniel Haas
Expert-réviser agréé

Gümligen-Berne, le 6 février 2013

Comptes annuels de Swisscom SA

Compte de profits et pertes

En millions CHF	Notes	2012	2011
Produits des ventes et des prestations de services		241	232
Autres produits		45	38
Total produits		286	270
Charges de personnel		(82)	(85)
Autres charges d'exploitation		(107)	(121)
Amortissements		(1)	(4)
Total des charges d'exploitation		(190)	(210)
Résultat d'exploitation		96	60
Charges financières		(223)	(249)
Produits financiers		254	255
Rendements des participations		1 637	150
Impôts sur le résultat		(15)	(28)
Produits exceptionnels	12	–	286
Bénéfice net		1 749	474

Etat de la situation financière

En millions CHF	Notes	31.12.2012	31.12.2011
Actifs			
Liquidités		398	210
Autres actifs financiers		–	25
Créances envers des sociétés du groupe		155	164
Comptabilisation différée de la distribution de bénéfices de filiales	9	1 600	110
Autres créances envers des tiers		3	5
Autres actifs		10	11
Total des actifs courants		2 166	525
Immobilisations corporelles	3	–	1
Participations	9	7 087	6 951
Prêts envers des tiers	10	108	113
Prêts envers des sociétés du groupe		7 572	7 502
Total des actifs non courants		14 767	14 567
Total des actifs		16 933	15 092
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers envers des tiers	5	887	690
Passifs financiers envers des sociétés du groupe		3 299	1 996
Fournisseurs et autres créiteurs envers des tiers		5	9
Autres passifs envers des tiers	4	144	164
Autres passifs envers des sociétés du groupe		16	13
Total des passifs courants		4 351	2 872
Passifs financiers envers des tiers	5	7 124	7 347
Passifs financiers envers des sociétés du groupe		254	269
Provisions		60	67
Autres passifs		–	2
Total des passifs non courants		7 438	7 685
Total des passifs		11 789	10 557
Capital-actions		52	52
Réserves issues d'apports de capital		21	21
Résultats accumulés non distribués		5 071	4 462
Total des capitaux propres	7	5 144	4 535
Total des passifs et des capitaux propres		16 933	15 092

Notes aux comptes annuels

1 Informations générales

Les comptes annuels de Swisscom SA, la maison mère du groupe Swisscom, sont établis conformément à la législation suisse.

2 Passifs éventuels

Au 31 décembre 2012, les garanties pour les sociétés du groupe au profit de tiers s'élevaient à CHF 308 millions (exercice précédent: CHF 305 millions).

3 Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles correspond en règle générale à leur coût de remplacement ou à leur valeur à neuf.

4 Passifs envers les institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2012, aucun passif n'existait envers les institutions de prévoyance (CHF 1 million l'exercice précédent).

5 Emprunts obligataires émis

Les montants, taux d'intérêt et échéances des emprunts obligataires émis par Swisscom SA se décomposent comme suit:

En millions CHF	31.12.2012		31.12.2011	
	Valeur nominale	Taux d'intérêt nominal	Valeur nominale	Taux d'intérêt nominal
Emprunts obligataires 2007–2013	550	3,50	550	3,50
Emprunts obligataires 2007–2017	600	3,75	600	3,75
Emprunts obligataires 2008–2015	500	4,00	500	4,00
Emprunts obligataires 2009–2014	1 250	3,50	1 250	3,50
Emprunts obligataires 2009–2018	1 500	3,25	1 500	3,25
Emprunts obligataires 2010–2012	–	–	250	0,75
Emprunts obligataires 2010–2022	500	2,63	500	2,63
Emprunts obligataires 2012–2024	500	1,75	–	–

6 Actions propres

Swisscom SA comptabilise les actions propres séparément dans les actifs et constitue une réserve de même valeur pour les actions propres dans les capitaux propres. La comptabilisation s'effectue à la valeur la plus faible entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché. Le solde et les transactions avec les actions propres sont présentés dans la note 31 jointe aux comptes consolidés.

7 Capitaux propres

Le nombre d'actions émises et les capitaux propres de Swisscom SA ont évolué comme suit:

En millions CHF	Nombre d'actions	Capital-actions	Réserves issues d'apports de capital	Réserve pour actions propres	Résultats accumulés non distribués	Capitaux propres Total
Solde au 1^{er} janvier 2011	51 801 943	52	255	1	4 841	5 149
Bénéfice net	–	–	–	–	474	474
Dividendes versés	–	–	(234)	–	(854)	(1 088)
Vente des actions propres	–	–	–	(1)	1	–
Solde au 31 décembre 2011	51 801 943	52	21	–	4 462	4 535
Bénéfice net	–	–	–	–	1 749	1 749
Dividendes versés	–	–	–	–	(1 140)	(1 140)
Solde au 31 décembre 2012	51 801 943	52	21	–	5 071	5 144

Swisscom SA est une holding de droit suisse. En vertu des dispositions du droit des sociétés anonymes relatives à l'affectation des bénéfices, les holdings ne peuvent distribuer ni le capital-actions, ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions, ni la réserve pour actions propres. Au 31 décembre 2012, les réserves distribuables s'élevaient à CHF 5 082 millions. Tout versement d'un dividende doit être proposé par le Conseil d'administration et approuvé par l'Assemblée générale.

8 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2012, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire 56,8% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société.

9 Participations et comptabilisation de la distribution de bénéfices de filiales

Les participations sont comptabilisées à la valeur d'acquisition après déduction des corrections de valeur nécessaires. Dans la mesure où les assemblées générales des filiales approuvent les distributions de dividendes avant que les comptes annuels de Swisscom SA soient adoptés par le Conseil d'administration, les distributions de bénéfices correspondantes sont enregistrées de manière anticipée auprès de Swisscom SA. Une liste des participations directes et indirectes détenues par Swisscom SA figure dans la note 41 jointe aux comptes consolidés.

10 Actifs non disponibles

Au 31 décembre 2012, il n'a pas été possible de disposer librement d'actifs financiers d'un montant de CHF 93 millions. Ces actifs servent à couvrir des engagements résultant de crédits bancaires. L'année précédente, tous les actifs étaient disponibles.

11 Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques

Swisscom SA est pleinement intégrée dans le processus d'évaluation des risques du groupe Swisscom. Ce processus d'évaluation des risques à l'échelle du groupe prend en considération le type et l'étendue des activités ainsi que les risques spécifiques à Swisscom SA (voir note 39 jointe aux comptes consolidés).

12 Dissolution nette de réserves latentes

En 2012, des réserves latentes ont été dissoutes pour un montant net de CHF 4 millions (CHF 194 millions pour l'exercice précédent).

13 Rémunération du management

Rémunération versée aux membres du Conseil d'administration

2012, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction			Total 2012
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence	
Hansueli Loosli	330	195	38	563
Barbara Frei ¹	69	59	23	151
Hugo Gerber ²	104	61	24	189
Michel Gobet	104	61	26	191
Torsten G. Kreindl	128	75	32	235
Catherine Mühlemann	104	61	25	190
Richard Roy	144	85	26	255
Theophil Schlatter	136	61	31	228
Othmar Vock ³	50	4	7	61
Hans Werder	142	84	32	258
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	1 311	746	264	2 321

¹ Elue le 4 avril 2012.

² Des honoraires supplémentaires (jetons de présence inclus) de CHF 9 500 ont été versés pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink AG.

³ Fin de mandat le 4 avril 2012.

2011, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction			Total 2011
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence	
Hansueli Loosli ¹	206	61	40	307
Hugo Gerber ²	104	61	30	195
Michel Gobet	104	61	32	197
Torsten G. Kreindl	128	76	33	237
Catherine Mühlemann	104	61	32	197
Felix Rosenberg ³	47	18	12	77
Richard Roy	144	85	32	261
Anton Scherrer ⁴	182	194	65	441
Theophil Schlatter ⁵	69	48	32	149
Othmar Vock	150	89	32	271
Hans Werder ⁶	95	66	35	196
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	1 333	820	375	2 528

¹ La rémunération en espèces a été versée pro rata temporis jusqu'au 31 août 2011 à Coop.

² Des honoraires supplémentaires (jetons de présence inclus) de CHF 9 500 ont été versés pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink AG.

³ Fin de mandat le 20 avril 2011.

⁴ Fin de mandat le 31 août 2011.

⁵ Elu le 20 avril 2011.

⁶ Désigné par la Confédération suisse le 20 avril 2011.

Le concept de rémunération prévoit des honoraires de base, auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Aucune part variable liée au résultat n'est versée. Les honoraires de base s'élèvent à CHF 385 000 nets pour le président et à CHF 120 000 nets pour les autres membres du Conseil d'administration. Une rémunération supplémentaire est accordée pour chaque fonction exercée (suppléments de fonction). Ainsi, chaque membre des comités Finances et Révision a droit à une rémunération supplémentaire de CHF 10 000 nets. Ce même montant est également attribué aux membres du comité Compensation au titre de supplément de fonction. Le vice-président et le président des comités Finances et Compensation ont chacun droit à une rémunération supplémentaire de CHF 20 000 nets. Le président du comité Révision

reçoit CHF 50 000 nets. Une rémunération de CHF 40 000 nets est attribuée au représentant de la Confédération pour les attributions spéciales liées à sa fonction. En outre, des jetons de présence sont versés à hauteur de CHF 1 250 nets par journée complète et de CHF 750 nets par demi-journée. Les dépenses sont remboursées selon les frais effectifs. Aucune prestation en nature notable n'est accordée.

Les membres du Conseil d'administration sont tenus d'accepter le versement en actions de 25% des honoraires de base et du supplément de fonction, Swisscom relevant de 50% le montant à investir en actions. La rémunération (hors jetons de présence) est donc versée pour deux tiers en espèces et pour un tiers en actions. Le montant de l'obligation de souscrire des actions peut varier pour les membres qui font leur entrée, partent, reprennent ou remettent leur fonction au cours de l'exercice. L'attribution des actions a lieu à la valeur fiscale, arrondie au nombre entier d'actions. Celles-ci sont soumises à une période de blocage de trois ans. Les actions, attribuées en avril de l'exercice sous revue pour ce même exercice, sont calculées à leur valeur de marché le jour de leur acquisition (en règle générale, trois semaines avant la distribution) ou à leur valeur de marché le jour de la distribution lorsqu'il s'agit d'actions propres. En avril 2012, les membres du Conseil d'administration ont ainsi reçu au total 1 927 actions (1 895 l'année précédente). A cette même date, la valeur fiscale de l'action s'élevait à CHF 310 (exercice précédent: CHF 346) et sa valeur de marché atteignait CHF 361 (CHF 412 l'année d'avant).

En ce qui concerne la publication des prestations en nature et des frais, le système s'aligne sur la pratique fiscale. Par conséquent, ni les prestations en nature, ni les frais ne sont mentionnés dans la rémunération présentée. Swisscom n'a pas versé de rémunérations à d'anciens membres du Conseil d'administration en rapport avec leur collaboration passée au sein de l'organe de la société ou de rémunérations non conformes aux pratiques du marché. Les montants de l'employeur versés au titre des assurances sociales, en particulier l'assurance vieillesse, accidents et chômage, ne sont pas compris dans les rémunérations mentionnées. Pour 2012, les cotisations sociales en faveur des membres du Conseil d'administration se chiffraient à CHF 0,3 million (CHF 0,2 million pour l'exercice précédent).

Rémunération versée aux membres de la Direction du groupe

En milliers CHF	Total de la Direction du groupe 2012	Total de la Direction du groupe 2011	Dont Carsten Schloter 2012	Dont Carsten Schloter 2011
Salaire de base fixe en espèces	4 353	4 594	830	830
Part variable liée au résultat en espèces	3 092	2 641	635	442
Prestations en nature	108	87	8	17
Rémunération fixe en actions ¹	35	–	–	–
Rémunération variable en actions ²	1 191	1 168	252	175
Prestations accordées après le départ de la Direction du groupe	–	–	–	–
Prestations de prévoyance ³	1 064	922	106	106
Rémunération aux anciens membres de la Direction du groupe ⁴	80	–	–	–
Indemnité de départ	–	–	–	–
Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe	9 923	9 412	1 831	1 570

¹ Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Si le collaborateur met fin à son contrat de travail avant 2017, les actions encore bloquées reviennent à Swisscom.

² Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans.

³ Au cours de l'exercice sous revue, CHF 170 000 ont été versés au titre de la prévoyance vieillesse à un membre de la Direction du groupe afin de compenser la «perte» d'un droit portant sur des plans en actions et en options, échu en raison du passage à Swisscom. CHF 500 000 bruts, répartis sur les exercices 2012 à 2014, lui ont été attribués au total.

⁴ En 2012, une rétribution de CHF 80 000 a été versée à un membre de la Direction du groupe ayant quitté l'entreprise pour la fourniture de prestations de conseil dans le cadre de la solution intérimaire.

La rémunération de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable en espèces liée au résultat, ainsi que d'actions, de prestations en nature, de prestations supplémentaires (en premier lieu, véhicule de fonction) et de prestations de prévoyance. Le Conseil d'administration peut en outre, à sa convenance, récompenser les prestations individuelles exceptionnelles sous la forme d'une prime en espèces ou en actions. Un membre de la Direction du groupe perçoit en outre une part de sa rémunération fixe en actions. A l'instar de la part variable liée au résultat, celles-ci lui sont versées au mois d'avril de l'année suivant l'exercice considéré. Elles

sont attribuées à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres, et soumises à une période de blocage de trois ans. La part variable liée au résultat est déterminée l'année suivante, une fois les comptes annuels consolidés disponibles, sur la base des objectifs fixés pour l'année sous revue, puis versée en avril la même année suivante. 75% de la part variable liée au résultat sont payés en espèces et 25% en actions Swisscom, excepté pour un membre de la Direction du groupe dont la part en espèces s'élève à 64% et la part en actions à 36%. Au cours de l'exercice sous revue, aucune prime n'a été attribuée pour prestations individuelles exceptionnelles. Les actions sont attribuées à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres, et soumises à une période de blocage de trois ans. La rémunération en actions attribuée pour l'exercice sous revue est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur de marché et la valeur fiscale. La valeur de marché est fixée au moment de l'achat des actions (en règle générale, trois semaines avant leur attribution) ou le jour de la distribution en cas d'utilisation d'actions propres. Pour l'exercice sous revue, l'attribution a lieu en avril 2013; pour l'exercice 2011, les membres de la Direction du groupe se sont vu attribuer, en avril 2012, un total de 3 170 actions (année précédente: 3 128 actions) d'une valeur fiscale de CHF 310 (année précédente: CHF 346) et d'une valeur de marché de CHF 361 chacune (année précédente: CHF 412). Concernant la publication des prestations en nature et des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Ainsi, dans les prestations en nature indiquées, seule figure une contribution au véhicule de fonction. Les prestations de prévoyance citées (charges qui justifient ou étendent les droits aux prestations de prévoyance) englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance.

Toutes les rémunérations ont été délimitées dans la période ad hoc conformément aux normes comptables IFRS (comptabilité d'engagement, accrual basis). Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, la rémunération la plus élevée a été versée à Carsten Schloter, CEO de Swisscom SA. Swisscom n'a octroyé à aucune des personnes concernées par le devoir d'annonce des cautions, des clauses de garantie, des contrats de gage au profit de tiers ou d'autres garanties. A l'exception de la rémunération versée à un membre de la Direction ayant quitté le groupe pour la fourniture de prestations de conseil dans le cadre de la solution intérimaire, aucune rémunération n'a été attribuée à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe en rapport avec leur collaboration passée au sein de l'organe de la société ou de rémunérations non conformes aux pratiques du marché. Les montants de l'employeur versés au titre des assurances sociales, en particulier l'assurance vieillesse, accidents et chômage, ne sont pas compris dans les rémunérations mentionnées. Pour 2012, les cotisations sociales en faveur des membres de la Direction du groupe se sont chiffrées à CHF 0,6 million (CHF 0,6 million pour l'exercice précédent).

Rémunération versée à des parties liées

Les parties liées sont les conjoints et les partenaires, les parents proches dépendant financièrement du membre de l'organe ou faisant ménage commun avec lui. Sont également considérées comme des parties liées d'autres personnes dépendant financièrement du membre de l'organe, ainsi que des sociétés de personnes ou de capitaux dont le membre de l'organe a le contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable. Les parents proches sont les parents, les frères et sœurs et les enfants du membre de l'organe. Au cours de l'année sous revue, Swisscom n'a versé aucune rémunération non conforme aux pratiques du marché à des parties liées aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

Octroi de prêts et de crédits

Swisscom n'a octroyé aucune sûreté, aucun prêt, aucune avance ni aucun crédit à des membres actuels ou anciens du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe, ni à des parties liées à ceux-ci. Par ailleurs, elle n'a renoncé à aucune créance vis-à-vis de ces personnes.

Autres informations

Le rapport de rémunération, à partir de la page 138, contient de plus amples informations au sujet de la rémunération du management.

14 Participations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe

Le tableau ci-après indique le nombre d'actions bloquées et non bloquées détenues par les membres du Conseil d'administration et les membres de la Direction du groupe au 31 décembre 2011 et 2012.

Nombre	31.12.2012	31.12.2011
Hansueli Loosli ¹	915	412
Barbara Frei ²	151	–
Hugo Gerber	888	730
Michel Gobet	1 255	1 097
Torsten G. Kreindl	899	705
Catherine Mühlemann	878	720
Richard Roy	1 087	869
Theophil Schlatter ³	518	360
Othmar Vock ⁴	–	1 058
Hans Werder ⁵	506	288
Total des actions des membres du Conseil d'administration	7 097	6 239
Carsten Schloter (CEO)	5 328	4 852
Ueli Dietiker	3 447	3 132
Jürgen Galler ⁶	–	–
Daniel Ritz ⁷	–	1 007
Kathrin Amacker-Amann	178	68
Hans C. Werner ⁸	49	–
Christian Petit	1 734	1 346
Roger Wüthrich-Hasenböhler ⁹	481	351
Urs Schaeppi	1 441	1 081
Heinz Herren	1 097	750
Andreas König ¹⁰	–	–
Eros Fregonas ¹¹	–	1 936
Total des actions des membres de la Direction du groupe	13 755	14 523

¹ Elu membre le 21 avril 2009 et élu président le 1^{er} septembre 2011.

² Elue le 4 avril 2012.

³ Elu le 20 avril 2011.

⁴ Fin de mandat le 4 avril 2012.

⁵ Désigné par la Confédération suisse le 20 avril 2011.

⁶ Entré en fonction le 17 septembre 2012.

⁷ Fin de mandat le 31 janvier 2012.

⁸ Entré en fonction le 1^{er} septembre 2011.

⁹ Membre de la Direction du groupe depuis le 1^{er} janvier 2011.

¹⁰ Entré en fonction le 1^{er} octobre 2012.

¹¹ Fin de mandat le 30 avril 2012.

Aucune personne soumise au devoir d'annonce ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

Proposition d'affectation des résultats accumulés non distribués

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, lors de sa séance du 4 avril 2013, d'affecter les résultats accumulés non distribués de l'exercice clôturé au 31 décembre 2012, soit CHF 5 071 millions, comme suit:

En millions CHF	31.12.2012
Affectation du bénéfice	
Report de solde	3 322
Bénéfice net de l'exercice	1 749
Total des résultats accumulés non distribués	5 071
Dividende ordinaire de CHF 22.00 par action au total de 51 801 497 actions ¹	(1 140)
Report sur nouveau compte	3 931

¹ Sans actions propres.

Si l'Assemblée générale accepte cette proposition, un dividende par action sera versé aux actionnaires le 11 avril 2013 comme suit:

Par action nominative	CHF
Dividende ordinaire brut	22,00
Moins 35% d'impôt anticipé	(7,70)
Dividendes distribués, net	14,30

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swisscom SA, présentés aux pages 223 à 231, comprenant le compte de profits et pertes, l'état de la situation financière et les notes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Rolf Hauenstein
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Haas
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 6 février 2013